



Le Mot du Maire

A la veille des fêtes Calendales, cette quarantième Revue Municipale est le lien privilégié pour vous informer des activités de la commune qui a connu une très bonne fréquentation touristique avec une excellente météo en octobre.

La crise financière, économique et sociale n'a pas empêché les départs en vacances. Mais les consommations et dépenses sont sous haute surveillance et limitées au budget familial, se traduisant par des séjours plus courts.

La S.E.M.I.S., outil indispensable pour promouvoir la station, a réalisé cette année 335.000 nuitées en hôtellerie de plein air et un chiffre d'affaires en forte progression.

Le mois de juin a été chargé en événements, avec l'inauguration du Complexe sportif « Marius Aillet », en présence de Madame la Ministre des Sports, et la célébration de la Sainte Estelle, Congrès annuel des Félibres, qui ancrent les Saintes dans la Défense et la Maintenance de la culture provençale.

La fête votive des Gaulois a été une belle réussite et a enchanté petits et grands.

La Feria du Cheval a connu un nouvel élan avec Marie Sara qui a présenté un programme novateur autour des « Toros y Gipsy » et le premier Salon du Livre et du Film Equestres. Nos arènes ont été le cadre de nombreuses représentations, courses camarguaises, « toro piscine », spectacles équestres, concerts de Daniel GUICHARD et du Groupe ABBA Stars.

Le Groupe scolaire a été en effervescence pour la rentrée, accueillant 245 élèves qui ont repris plumes et cahiers.

« L'évocation de l'arrivée de nos Saintes » sur la plage a réuni Provençaux et Languedociens dans la foi et obtient un succès grandissant d'année en année pour le Pèlerinage d'octobre.

L'incontournable Festival d'Abrivado des 10 et 11 novembre conquiert un public fervent de bouvine toujours plus nombreux et enthousiaste.

Les Saintes bougent, les Saintes évoluent avec de nouveaux aménagements qui permettront d'améliorer votre cadre de vie : la rénovation du Relais Culturel et l'implantation du « cinéma numérique », la réhabilitation de l'Office de Tourisme, la restauration de notre église, « Notre Dame de la Mer », et l'installation d'un système de vidéo protection.

Les entrées du village, Route d'Arles et Route de l'Amarée, l'Avenue des Massouscles, le Chemin du Pont Blanc, l'Avenue Riquette Aubanel et la promenade du Bord de Mer donneront un nouveau visage aux Saintes. La « Résidence Seniors » sort de terre malgré les nombreuses contraintes administratives et certaines rumeurs malveillantes.

Notre volonté, notre ténacité et notre persévérance ont eu raison de ces obstacles pour maintenir nos anciens dans leur village.

Toutes ces réalisations sont le fruit du travail de l'équipe municipale, des services de l'État, des Collectivités, du personnel communal et de vos suggestions. Elles sont financées sans emprunt et sans augmentation de la part communale de vos impôts locaux.

Le 15 novembre dernier, j'ai reçu Madame la Ministre de l'Écologie et du Développement durable, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET. Différents sujets ont été abordés : la mise en place du Plan Littoral pour réduire l'érosion marine, le Parc Naturel Régional de Camargue, le Plan Local d'Urbanisme et le contournement autoroutier d'Arles. Ont également été évoqués la forte tempête de Novembre et les deux points vulnérables, la Plage Est et le Grand Radeau. J'ai demandé à Madame la Ministre qu'elle intervienne auprès des services de l'État pour accélérer la création d'un épi en T, Plage Est et pour inscrire le littoral du Grand Radeau au Plan National de Prévention face aux submersions marines. J'ai souligné le travail considérable, entrepris depuis 17 ans par la Municipalité, pour la protection des biens et des personnes au droit du village.

Nous devons, malgré tout, poursuivre nos efforts sans relâche et continuer à lutter contre les agressions de la mer.

En attendant la concrétisation de ces dossiers, laissons place aux rêveries et à la magie, . . . A l'approche de la trêve des confiseurs, notre Capitale Camarguaise brille de mille feux. La Crèche Provençale, le Marché de Noël, la Messe de Minuit, l'Embrasement de l'Hôtel de Ville et des animations variées vous accompagneront dans la joie jusqu'à Noël et le Jour de l'An, moments sacrés d'union, de partage et de convivialité.

J'espère que la Hotte du Père Noël sera chargée de merveilleux cadeaux, de messages d'espoir, de réussite et de paix, pour chacun d'entre vous.

Et dans l'attente de son passage dans votre foyer, permettez-moi de vous adresser tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité.

« Bon Nouwè e Bono Annado en touti ! »

Roland CHASSAIN

*Maire des Saintes Maries de la Mer, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône,
Ancien Député, Chevalier de la Légion d'Honneur*

Programme des festivités de fin d'année

■ Du 26 novembre 2011
au 5 février 2012

Exposition au Relais Culturel
de la Crèche Provençale.

Durant toutes les fêtes de fin d'année,
traditionnels lotos
des associations au Relais Culturel

■ 22 décembre 2011

Chants de Noël à l'église «L'Europe Baroque»

■ 24 décembre 2011

Pour les enfants, promenades gratuites en calèche
avec le Père Noël dans les rues du village

■ Du 23 décembre au 1^{er} janvier 2012

Animations de rues, abrivado aux flambeaux

■ 24 décembre 2011

À partir de 23 heures, messe de minuit
avec la pastorale et les gardians

■ Du 24 décembre au 2 janvier

Animation du village place Jean XXIII

■ 25 décembre 2011

À 10 heures 30,
messe solennelle de Noël

■ 31 décembre 2011

À 19 heures, Embrasement de l'Hôtel de Ville,
spectacle "son et lumière" suivi
d'un vin d'honneur au Relais Culturel

■ 1^{er} janvier 2012

À 12 heures, abrivado dans les rues du village

*Le Conseil Municipal a le plaisir
de vous inviter à la Cérémonie des Vœux,
le mardi 10 janvier 2012 à 18 heures
au Relais Culturel.*



Invitations

Embrassement de l'Hôtel de Ville

Samedi 31 décembre 2011
à 19 heures
sur le Parvis de la Mairie

Spectacle
«Son et lumières»
suivi d'un vin d'honneur

À noter !

Le conseil municipal
a le plaisir
de vous inviter
à la cérémonie
des vœux

Mardi 10 janvier 2012
à 18 heures
au Relais Culturel

Spécial Santo-Estello 2011



Pour la deuxième fois de son histoire, les Saintes Maries de la Mer sont devenues, l'espace de quelques jours, la capitale des Pays d'Oc. En effet, pour Pentecôte, notre village a eu l'honneur d'accueillir la Santo-Estello, congrès annuel du Félibrige. Près de 115 ans après la première édition saintoise - c'était en 1896 sous le capouliérat de Félix Gras -, les félibres ont été à nouveau les hôtes des Camarguais. Des centaines d'invités venus de tout le grand sud sont venus partager leur passion de la culture et de la langue d'Oc, à travers des moments de travail mais aussi de détente et de convivialité. Des manifestations étaient également prévues pour le grand public, toujours très dense en cette période, car la pérennité de nos traditions passe aussi par le partage et la transmission.



Le Félibrige, association fondée en 1854 par Frédéric MISTRAL et six autres jeunes poètes, a pour objectifs «la sauvegarde, l'illustration et la promotion de la langue et de la culture spécifique des pays d'oc par l'intermédiaire de la littérature, du théâtre, de la chanson, du cinéma et tout particulièrement de l'enseignement et des médias.»



Frédéric MISTRAL, le seul prix Nobel de littérature de France en langue régionale, a défendu toute sa vie la culture et l'unité de la langue d'oc, chantées dans ses nombreux poèmes.

Aujourd'hui son successeur, le Capoulié Jacques MOUTTET, suit, comme ses 14 prédécesseurs, cette démarche ancestrale. Le Félibrige agit dans leurs pas.



Le Capitaine de la Nacioun Gardiano, Guy CHAPTAL, lors du vernissage de l'exposition «Païs gardian, lengo vivènto» au Relais Cuturel, le vendredi 10 juin.



On connaît les liens qui unissaient Frédéric MISTRAL, membre fondateur et premier Capoulié du Félibrige, et Folco de BARONCELLI, fondateur de la Nacioun Gardiano.

Aussi, l'association a participé activement à l'organisation de cette manifestation.

L'exposition sur les gardians et le «Mestié de glòri» proposée pendant cinq jours a connu un vif succès. Les cavaliers et Arlésiennes de la Nacioun ont pris part aux cérémonies et différents hommages.

C'était aux arènes le samedi 11 juin, pour l'accueil officiel des félibres par le Maire, Roland CHASSAIN, et les élus.

Le Capoulié du Félibrige, Jacques MOUTTET, a remis la médaille du Félibrige à Roland CHASSAIN et à Laurent AYME, félibre provençal des Saintes. A son tour, le Capoulié s'est vu remettre la médaille de la Ville par le Maire.

Le Félibrige regroupe sept maintenances, issues de sept provinces du Pays d'Oc : Provence, Languedoc, Guyenne-Périgord, Gascogne-Béarn, Limousin, Auvergne et Roussillon. Des groupes folkloriques représentant chacun leur région ont animé le congrès par leurs danses et musiques traditionnelles, notamment au cours d'un grand défilé dans les rues du village le dimanche matin.



Vielles à roue, cabrettes, cornemuses, accordéons et autres flûtets ont joyeusement résonné durant trois jours.





Une plaque a été dévoilée au jardin public Lucette-Pennes. Elle commémore la Santo-Estello de juin 2011 et rend hommage à celui qui fut Majoral du Félibrige, le Père Pierre CAUSSE qui, pendant près de 50 ans, a participé au pèlerinage des Gens du voyage.



De nombreuses réunions de travail, des ateliers, assemblées, séances académiques, table ronde ont ponctué le séjour des félibres.

Traduction de la plaque

Ici, aux Saintes cent quinze ans après celle de 1896 s'est tenue pour la seconde fois la Sainte-Estelle du 10 au 14 juin 2011

Le Félibrige ayant Jacques MOUTTET pour Capoulié et la commune ayant Roland CHASSAIN pour Maire
En mémoire et dans le pieux souvenir du prêtre de l'église saintoise, le Majoral, Père Pierre CAUSSE 1921 - 2009

ont posé cette plaque 11 juin 2011



Une belle abrivado conduite par Joël LINSOLAS, manade des Baumelles.



Les tambourinaires provençaux et les Arlésiennes saintoises étaient en bonne place parmi tout le folklore régional. Les membres du groupe Marquis de Baroncelli se sont beaucoup investis dans l'organisation de cette manifestation.



La messe en Provençal a été concélébrée par les abbés et Majoraux du Félibrige Michel DESPLANCHES, Georges PASSERAT et par le Père Marc PRUNIER, en présence des élus, des Reines du Félibrige et d'Arles, des félibres majoraux, mainteneurs et groupes folkloriques. Un long et joyeux défilé haut en couleurs s'est ensuite étiré dans le village.



Les cavaliers de la Nacioun Gardiano et de la Confrérie des Gardians étaient présents lors de la cérémonie autour du tombeau du Marquis de BARONCELLI. Des hommages ont été rendus à celui qui fut poète - manadier mais aussi félibre majoral, en présence de sa famille, des élus, des félibres, de ses amis, des gardians, des représentants du peuple Gitan, des membres du Groupe Marquis de Baroncelli et de tous les mainteneurs de traditions.



Claudette OCCELLI, Majorale du Félibrige, a participé activement à l'organisation de cette Sainte-Estelle. Lors de cette cérémonie, elle a lu le message de Wam-blee, représentant le peuple indien dont le Marquis était si proche.



Honneur à Mireille, l'héroïne de Frédéric MISTRAL, au pied de sa statue, sur une place envahie par la foule des grands jours. Dépôt de gerbes et hommages ont ponctué la cérémonie.



La roussataio

Fait exceptionnel, trois reines étaient réunies aux Saintes-Maries-de-la-Mer le dimanche de la Santo-Estello.



De gauche à droite : Astrid GIRAUD, actuelle Reine d'Arles, qui a succédé à Caroline SERRE. Elue le 1^{er} mai, elle n'avait pas encore été intronisée à ce moment-là. Caroline SERRE, 20^e Reine d'Arles et Angélique MARÇAIS, élue Reine du Félibrige la veille par le lauréat des Grands Jeux Floraux.

Une course camarguaise comptant pour le Trophée des As a permis aux félibres d'apprécier nos traditions taurines. Dans des arènes comblées, tous les groupes folkloriques ont fait leur entrée en piste tandis que la Reine du Félibrige, Angélique MARÇAIS, participait à la capelado.



La célèbre Coupo Santo, en argent ciselé, offerte en 1867 aux Félibres Provençaux par leurs amis Catalans.

Le lundi, le complexe sportif Marius-Aillet était en effervescence pour accueillir le banquet solennel de la Coupo. Sous la présidence du Capoulié Jacques MOUTTET, plusieurs centaines de convives ont partagé ce repas entrecoupé de discours, d'hommages et de célébrations.



Le Capoulié Jacques MOUTTET boit à la Coupo.



Puis c'est au Maire, Roland CHASSAIN, de lever la Coupo.

Le Capoulié Jacques MOUTTET, le Maire Roland CHASSAIN, le Capitaine Guy CHAPTAL, la Rèiro-Reine du Félibrige Odyle RIO et les membres de la Nacioun Gardiano posent pour la postérité derrière la Coupo Santo. Après les discours et éloges, on boit à la Coupo, sous le regard du jeune Guillaume FULCONIS, descendant de Louis FULCONIS, le créateur de la coupe.



Après les sorties à la manade Saint-Antoine, au Musée de la Camargue et au parc ornithologique du Pont de Gau, c'est au Château d'Avignon que s'est clôturée la Sainte-Estelle. Les félibres ont été accueillis par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône représenté par André GUINDE, Vice-Président délégué à la culture provençale et la direction du domaine départemental.



Roland CHASSAIN et Raymond FELINE, adjoint aux festivités, ont félicité et remercié le Félibrige pour le succès de cette belle édition.

Inauguration du complexe sportif Marius-Aillet

Le 17 juin 2011, le complexe sportif Marius-Aillet a été inauguré par Chantal JOUANNO, Ministre des Sports, en présence de Pierre CASTOLDI, Sous-préfet d'Arles, de Roland CHASSAIN, Maire des Saintes-Maries, des élus et de nombreux conseillers régionaux, conseillers généraux, maires et élus des communes voisines. Les Saintois n'ont bien sûr pas raté cet événement majeur pour leur commune.



Le Maire défie la Ministre au badminton pour un échange très sportif... Jeu, set et match !



Le ruban est coupé,
la plaque est dévoilée...
Bienvenue au complexe Marius-Aillet !



Signature du Livre d'Or de la commune.

La Ministre Chantal JOUANNO et les nombreux invités ont pu apprécier l'ampleur des réalisations, depuis les salles multisports aménagées et convertibles jusqu'aux vestiaires et locaux techniques.



Samuel LACQUOIS, directeur du complexe sportif, a fait visiter les installations à Mme la Ministre, à M. le Sous-préfet d'Arles et à l'ensemble des élus et invités.

Inauguration du complexe sportif Marins-Aillet



Mme Maria-Rosa TAFUR-FERNANDES a dévoilé la plaque du stade de football en pelouse synthétique qui porte aujourd'hui le nom de son compagnon. Marcel DOMINGO fut gardien de but international, entraîneur de haut-niveau et Saintois d'adoption.

La Ministre des Sports a remis la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports à des sportifs qui ont porté haut les couleurs de leur club, de leur ville, de leur Département.



Jean-Marie BOISSET, football. Joueur et dirigeant de l'Olympique Saintois.



Patrick PAC, football. Joueur et président de l'Olympique Saintois.



Bruno FELLIEU, tennis. Joueur et président du Tennis-club Saintois.



Christophe SIMIAN, voile. Equipe de France et directeur de l'école de voile municipale des Saintes.



Bastien FOUR, course camarguaise. Raseteur catégorie As-Elite.



Loïc JOUVENY, aéromodélisme. Champion de France.



Laurent SERRE dit LORENZO, équitation, dressage. Voltigeur, ambassadeur de la Camargue.



Patrick CHAUVIN, football. Joueur et président de l'Athlétic Club Arlésien.



Pierre HERNANDEZ, football. Dirigeant de l'Athlétic Club Arlésien.



Lionel FRANCIOLI, football. Joueur, responsable du Service des Sports de Miramas.



Zohra MEHRAZ, karaté et athlétisme. Athlète et éducateur sportif arlésienne.

Inauguration du complexe sportif Marins-Aillet

Après l'inauguration et le verre de l'amitié offert à la population, Roland CHASSAIN a accompagné Chantal JOUANNO à la découverte d'un des plus beaux espaces naturels de la commune, le domaine de Pin Fourcat. La Ministre des Sports a pu goûter aux joies de la promenade à cheval en illustre compagnie, celle de la rejoneadora MARIE-SARA et du cavalier-voltigeur de talent LORENZO.

Après le buffet, une superbe randonnée les a conduits vers la plage, à travers les étangs, les marais du domaine de la Compagnie Industrielle et Agricole du Midi - CIAM -, et les taureaux de la manade PAGES. Une belle occasion pour le Maire de faire découvrir à la Ministre la richesse mais aussi la fragilité de la Camargue.



Jacques MAILHAN, alors président de la Fédération Française de la Course Camar-guaise, et Maître Jean-Pierre GILLES, ont évoqué avec la Ministre les difficultés de gestion que rencontrent les acteurs de la Bouvine.



Chantal JOUANNO gardera un beau souvenir de cette escapade en Camargue saintoise.



Tous en selle !

Fête votive 2011



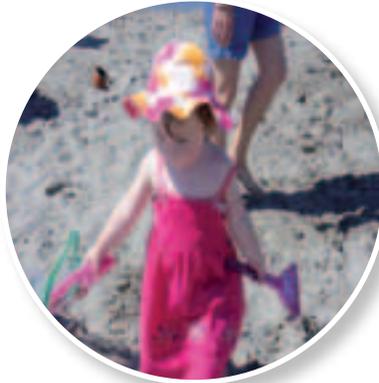
Que la fête commence !

La fête votive 2011 a été encore une fois d'un excellent cru. Durant six jours, le village, coloré de vert et de blanc, a été animé du matin au soir. Journées à thème, sports, défis, traditions et franches rigolades ont amusé petits et grands. Le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises et la Municipalité se félicitent de la tenue de cette semaine qui laissera de bien beaux souvenirs. **A l'an que vèn !**



Comme de coutume, ce sont les enfants qui ouvrent les festivités. Ils ont leur journée et tout commence sur la plage pour le concours de châteaux de sable, sous la houlette de la Maison des Jeunes.

Concours de châteaux de sable



Même les plus petits ont mis la main à la pâte !



Tous les participants du concours de châteaux de sable ont rivalisé d'idées originales pour leurs constructions éphémères. Mais le jury a dû les départager.



Les enfants ont reçu de multiples cadeaux, lots, jeux et tee-shirts.

Concours de dessins



Toujours pour les enfants, le concours de dessins, avec l'aide de l'école municipale de dessin, et la course de rollers et de trottinettes, très sportive !

Course de rollers et trottinettes



Ils ont la rage de vaincre et le plein d'énergie ! Bravo à tous.

Fête votive 2011

Une magnifique parade d'ouverture



La fanfare Tarasconnaise.



A pied, en calèche ou en petit train, tous les moyens sont bons pour participer au défilé.



De joyeux lurons tout de vert et blanc vêtus. Sans oublier le jaune dans les verres.



Les bénévoles du Comité des Fêtes et des associations ont joué le jeu pour proposer de superbes chars.



Musique et danse, ingrédients indispensables pour une parade endiablée !



La Country, toujours présente.



La fameuse voiture de fête, prise d'assaut par les jeunes du village.

Parade d'ouverture



La température monte ! Chaud, chaud...



Le retour de Ben Hur ?

On connaissait la présence des Grecs et des Romains aux Saintes dans la Camargue antique, mais ceux-là sont plutôt originaux.



Des personnages familiers mais non moins étonnants se sont croisés.

Ces gens-là du voyage ne venaient pas de très loin...



Allez les Saintes !

Santé !



Et en cas d'urgence, ne surtout pas appeler cette équipe d'infirmières. Elles sont sur répondeur !



Des jockeys professionnels pour la course d'ânes.



Brenda, toujours au coeur de l'action.

Course «fangassière»



Course «fangassière» : Thalasso gratuite.



Epreuve unique en son genre, la course «fangassière» a besoin de grands espaces, de marais et bien entendu de boue, la fameuse «fango».



Départ d'une abrivado.

L'abrivado des jeunes.



Les lampadaires ont été décorés de dessins sur calicots durant toute la fête.



De nouvelles attractions ont fait fureur.



L'abrivado des filles.



Les vélos humoristiques sont devenus un incontournable rendez-vous sur le parvis de la Mairie. La course est tout autant burlesque, avec des engins venus d'un autre monde et des concurrents inattendus.

Vie au village

Fête de la musique

C'est sur le parvis de l'église que les chorales, les groupes, les chanteurs amateurs et les enfants se sont produits. Un moment musical de qualité qui a enchanté le public.



La Chorale Saintoise.



Les enfants du groupe scolaire ont aussi participé à la fête.

Repas de fin d'année scolaire

Pour fêter l'arrivée imminente des grandes vacances, un repas un peu particulier est offert par la Municipalité aux enfants de l'école primaire. Il est parsemé de bonnes choses et évidemment de friandises.



Repas animé pour les bambins de la maternelle.



Remise des livres aux élèves

Les grandes vacances s'annoncent toujours studieuses pour les enfants du groupe scolaire grâce à la traditionnelle remise des livres par la Municipalité, au Relais Culturel.

Chaque élève se voit offrir un ouvrage, histoire de ne pas perdre le fil des mots l'été.

Mais avant cela, les classes présentent un joli petit spectacle musical.



Des enfants épanouis.



Un Relais Culturel comble.



Jean-Pierre ALENGRIN, adjoint délégué aux écoles, a accueilli les enfants au Relais Culturel avant la distribution des livres.

Vie au village



Les enfants du groupe scolaire Roger-Delagnes ont présenté leur spectacle musical, sous la houlette de l'intervenante Anne GIORDANO. Chansons populaires, danses, morceaux de musique et instruments divers...



Un moment inoubliable pour les enfants.



Répétition pour les « boums » de l'été.



Souvenirs scolaires Le Relais Culturel a été le cadre d'un après-midi joyeux au terme duquel chaque enfant est reparti avec son livre sous le bras.



Les C.P. de Caroline GRACIA, avec son remplaçant Mouddane BOUCHAÏB.



Les CE1 de Valérie SARLAT.



Les CM1b de Delphine BOUDOURIC.



Les CM1a de Coralie MARTINEZ.



Les CE2 de Maryse JEAN.



Les CM2 de Laurent SARLAT.

Vie au village

Gala de l'école municipale de danse «Tout en K Danse»

L'école municipale de danse, qui compte une cinquantaine d'élèves, a présenté son spectacle de fin d'année, « Le tour du monde en 80 minutes ».



Nadège VERO-MAUGER, conseillère municipale, enseigne depuis 10 ans avec passion le Modern Jazz au sein de l'école.



Succès et affluence au Relais Culturel pour le spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse.



Les danseurs en herbe sont heureux de se produire en public.



En voyage pour le tour du Monde !



Prochaine étape, Paris, le Moulin Rouge !

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2011



Etait présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Monsieur Stéphan BEDOT qui donne mandat de vote à Monsieur le Maire, de Madame Martine GONNET qui donne mandat de vote à Monsieur Raymond FELINE, de Monsieur Jean-Pierre ALENGRIN qui donne mandat de vote à Monsieur Roger DE MURCIA et de Monsieur Eric VICENTE qui donne mandat de vote à Monsieur Daniel ARNAUDET. Secrétaire de Séance : Mademoiselle Nadège VERO MAUGER. M. le Maire excuse M. Pierre JORAJURIA, Trésorier Municipal.

[Vote du Procès verbal du Conseil Municipal du 21 Avril 2011.](#)

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
COMPTE RENDU DE GESTION DES OPERATIONS DELEGUEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-34 : [AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.](#)

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE.

Rapporteur : M. le Maire

Avant de soumettre au vote cette délibération, je voudrais rappeler les principaux points des réformes engagées par le Président de la République et le Gouvernement, dont la R.G.P.P., **Révision Générale des Politiques Publiques, et la Réforme des Collectivités Territoriales et des Finances Locales.** Ce vaste programme de modernisation touche l'ensemble des politiques publiques et des ministères. A l'échelon des structures administratives déconcentrées, elle s'exprime principalement par la **réforme des administrations territoriales de l'Etat.** Elle confie au préfet de région le rôle de pilotage de droit commun des politiques publiques de l'Etat et au niveau départemental, leur mise en œuvre. Le préfet de région a désormais autorité sur les préfets de départements. La fusion des directions départementales, passant de dix à deux ou trois selon les départements, est opérationnelle depuis le 1er janvier 2010. La Réforme des Collectivités Territoriales est l'indispensable adaptation de notre organisation territoriale aux réalités de notre temps : **L'architecture de notre organisation territoriale a été conçue initialement pour satisfaire aux nécessités d'une gouvernance centralisée. C'était avant que l'Union Européenne n'existe.** Cette architecture est aujourd'hui dépassée. La complexité croissante des procédures, l'empilement des structures, l'enchevêtrement des compétences, le labyrinthe des financements croisés sont les conséquences de ce millefeuille administratif devenu illisible. **Tous ces chevauchements institutionnels ont un coût. En 25**

ans, les dépenses des collectivités locales ont augmenté deux fois plus vite que la richesse nationale. On estime que les collectivités ont créé 35.000 emplois par an, au cours de la dernière décennie hors transfert de personnels. L'objectif de la réforme est de rendre plus lisible et efficace notre organisation territoriale, notamment en finir avec l'empilement des structures. **C'est le sens des « couples » Région/Département et commune/intercommunalité qui vont sortir renforcés de la réforme.** L'objectif est d'améliorer la complémentarité et les synergies entre les collectivités. L'objectif est également de clarifier l'exercice des compétences. En abrogeant la clause de compétence générale pour les régions et les départements, le Gouvernement a voulu supprimer les doublons qui créent de la confusion et entraînent des dépenses inutiles. Cette réforme renforce la légitimité de la démocratie locale. Plus légitimes, les élus locaux seront aussi plus responsables. Ce sera le cas des délégués communautaires qui seront enfin désignés au suffrage universel dans le cadre de l'élection municipale. **La réforme n'est pas seulement l'affaire de l'Etat et des élus locaux, c'est d'abord celle des citoyens.** Elle a, en effet, pour objet de moderniser les institutions locales et de rendre plus efficaces les services publics rendus par les collectivités par une organisation rénovée. La commune reste le premier échelon d'expression de la démocratie locale. La réforme clarifiera et facilitera les relations entre les acteurs du monde économique, la région et le département. La réforme doit également clarifier et faciliter les relations entre le secteur associatif, la région et le département.

Les conseillers territoriaux se substitueront en 2014 aux conseillers généraux et aux conseillers régionaux. Les électeurs voteront dorénavant pour les mêmes candidats, moins nombreux, qui siégeront à la fois au Conseil Général et au Conseil Régional. Le Conseil Constitutionnel a validé tous les principes de la loi de réforme des collectivités territoriales, y compris le mode de scrutin prévu pour les conseillers territoriaux, qui sera un scrutin uninominal majoritaire à deux tours, par canton. Seul l'effectif des conseillers territoriaux sera déterminé courant 2011. Chaque conseiller sera élu dans un canton élargi. **L'intercommunalité qui est le sujet de cette délibération qui va vous être présentée,** est effective depuis le 1er janvier 2011. 35.041 communes sont regroupées en 2.599 établissements publics de la coopération intercommunale à fiscalité propre, soit près de 96 % des communes et 90 % de la population. 20.644 communes ont moins de 500 habitants. Le développement de l'intercommunalité a incontestablement constitué l'un des faits majeurs de l'évolution territoriale de ces dernières années. Pourtant, certains EPCI, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, à fiscalité propre ont été constitués sur des périmètres inadaptés. En 2010, 61 % des communes étaient encore membres de 4 syndicats ou davantage et 1.100 communes étaient membres de plus de 9 syndicats dont le nombre total était encore de plus de 15.000. Il restait toujours 1.639 communes isolées. Il faut donc aller plus loin ; c'est l'un des objets de la loi de réforme des collectivités territoriales tout en confortant les communes comme lieu d'expression de la démocratie locale. La loi vise le triple objectif d'achever la carte in-

tercommunale par le rattachement des dernières communes isolées à des EPCI à fiscalité propre, de rationaliser le périmètre des EPCI à fiscalité propre existants et de simplifier l'organisation par la suppression des syndicats devenus obsolètes. **Ce processus de refonte de la carte des intercommunalités en France, devra être achevé le 1^{er} juin 2013, date à laquelle tout le territoire national sera couvert par des intercommunalités plus cohérentes.** Avant le 31 décembre 2011, les préfets, en étroite concertation avec les élus locaux, élaboreront un schéma départemental de coopération intercommunale qui sera mis en œuvre en 2012 et 2013. Ce que sera précisément la future carte de l'intercommunalité, c'est l'affaire des élus, du préfet et de son équipe. **Cette réforme est accompagnée d'un effort financier de l'Etat. En effet, l'effort global de l'Etat est très important et avoisine les 100 milliards d'euros. Il dépasse les montants des plus gros budgets ministériels, notamment le budget de l'Education nationale qui représente 62 milliards d'euros. Il inclut la compensation des dégrèvements législatifs de fiscalité locale et les impôts transférés à l'occasion des transferts de compétence liés à la décentralisation.** En prenant compte l'ensemble des dotations, des subventions des différents ministères de la contrepartie des dégrèvements législatifs, l'effort de l'Etat atteint 73 milliards d'euros. Il représente plus de 99 milliards d'euros en prenant en compte la fiscalité transférée, soit 1 milliard d'euros de plus en 2011 qu'en 2010. Pour la réforme de la taxe professionnelle, le Gouvernement a entendu les inquiétudes exprimées par de nombreux élus locaux sur la suppression annoncée. **La perte de res-**

sources due à la réforme de cette taxe a été intégralement compensée pour les collectivités territoriales. Cela signifie qu'il n'y a pas eu de pertes de recettes à la suite de cette réforme. Les ressources transférées par les Départements permettront de remplacer la taxe professionnelle. Les Départements conservent la taxe sur le foncier bâti et non bâti. Ils récupèrent la part des DMTO, Droits de Mutation à Titre Onéreux, qui étaient encore perçus par l'Etat. Ils récupèrent également le solde de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances. Ce solde sera affecté uniquement aux départements dont les nouvelles recettes fiscales représenteront moins de 80 % de leurs recettes de référence. Ils bénéficieront d'une part substantielle de la nouvelle cotisation sur la valeur ajoutée (48,5 %), assise sur la valeur ajoutée, ce qui garantira le dynamisme de leurs ressources fiscales. Ils perçoivent la moitié des taxes sur les équipements et centrales de production d'électricité, nucléaire, thermique, hydraulique, éolienne, photovoltaïque, et le tiers de la taxe sur les antennes de téléphonie mobile. L'ensemble est équilibré par des dotations budgétaires, afin de garantir la compensation individuelle des ressources. Le rapport IGF/IGA, Inspection Générale des Finances/Inspection Générale des Administrations, prévoit que les recettes fiscales des départements resteront dynamiques. En 2015, presque tous les départements devraient disposer de ressources supérieures de 10 à 30 % par rapport à celles de l'année 2010. **Avant de débattre sur cette délibération, je voudrais faire taire cette méchante rumeur qui dit que les Saintes sont contre la coopération intercommunale.** Nous n'avons jamais

été contre l'intercommunalité, ni dans son principe ni dans ses applications et notre Commune a d'ailleurs été partie prenante de la Communauté des Communes de Camargue, avec Saint Gilles, jusqu'à sa dissolution, lorsque la loi nous a obligés à nous séparer. Nous avons contribué à la création du Pays d'Arles, du SYMADREM et nous sommes également membres de nombreuses structures intercommunales telles que le Parc Naturel Régional de Camargue ou le Syndicat mixte des traversées du Delta du Rhône. **Lorsque la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette - ACCM - a été créée, nous n'étions pas opposés à l'adhésion des Saintes mais sous la condition que les 29 communes du pays d'Arles soient également adhérentes.** Pourquoi ? Parce que le Pays d'Arles et ses 29 communes représentent 40 % du département des Bouches-du-Rhône et donc un poids économique suffisamment important pour pouvoir agir efficacement pour l'enrichissement et le développement de notre territoire. Aujourd'hui, avec la réforme des Collectivités Territoriales, il reste encore des sujets dont il va falloir débattre et notamment les compétences attribuées à la Communauté d'Agglomération et la représentativité des élus de chaque commune. **La proposition préfectorale actuelle de scinder en deux entités distinctes le Pays d'Arles ne peut que l'affaiblir et ouvrir les portes à la concurrence de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon ou de Nîmes Métropole.** Cela drainera inévitablement notre tissu économique vers nos concurrents. Comprendons bien que ce projet intercommunal est essentiel pour l'avenir de notre territoire qui représente une

véritable entité culturelle, économique et humaine. **Il est donc nécessaire d'utiliser tout le temps accordé par la loi, c'est-à-dire jusqu'en juin 2013 pour garantir la concertation et donner à notre future intercommunalité toutes les cartes pour constituer un ensemble administrativement et économiquement structuré, de Châteaurenard aux Saintes Maries de la Mer.**

• **Délibération**

Conformément à la Loi portant Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010, Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône a présenté le 22 Avril 2011, devant la Commission Départementale de Coopération Intercommunale -CDCI-, son Schéma Départemental de Coopération Intercommunale -SDCI-. L'article L5210-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « le projet de SDCI est adressé pour avis aux conseils municipaux des communes et organes délibérants des EPCI et syndicats mixtes concernés par des propositions de modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale ». Ces dispositions fixent aux collectivités et établissements publics impactés par une ou plusieurs des prescriptions du Préfet, un délai de trois mois à compter de la notification du 22 avril pour saisir et faire prononcer leur organe délibérant. **Le projet préfectoral prévoit d'incorporer la Commune des Saintes Maries de la Mer dans la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette - ACCM - déjà composée d'Arles, de Saint Martin de Crau, Tarascon, Boulbon et Saint Pierre de Mézoargues, et de nous y associer avec les communes de Mas Blanc les Al-**

pilles, Saint Etienne du Grès, Fontvieille, Les Baux de Provence, Le Paradou, Mausane les Alpilles, Mouriès et Aureille. Cela exclut donc les communes de Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Gravelson, Maillane, Mollégès, Noves, Orgon, Plan d'Orgon, Saint Andiol, Saint Rémy de Provence, Rognonas et Verquières. Ce projet, plutôt que d'unir le Pays d'Arles, le divise. Cette scission menace l'ensemble des communes d'éclatement, avec à terme un risque d'annexion de nos territoires par des communautés voisines, plus structurées, telles que la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon - COGA - ou la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole. **Le schéma proposé ne repose sur aucune cohérence et ne répond pas à l'exigence de pertinence des territoires posée par la loi.** Le Ministre de l'Intérieur, Claude GUEANT, et le Ministre chargé des Collectivités Territoriales, Philippe RICHERT, dans leur note d'information générale adressée aux Préfets pour l'élaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale écrivaient : « Nous vous rappelons que la recherche de solutions adaptées au territoire, portées par les élus et comprises par la population est la condition indispensable de réussite des schémas ». Or, ces prescriptions ne prennent pas en compte les réalités économiques, sociologiques, culturelles ni même géographiques de notre territoire. **Le schéma qui nous est proposé consiste à scinder le territoire en deux entités, en oubliant tout le travail accompli depuis 1998 dans l'Association de préfiguration du Pays d'Arles.** Les travaux conduits ont permis en juin 2004 d'obtenir de la Préfecture de Région Provence Alpes Côte d'Azur, l'arrêté portant création du Pays

d'Arles et en juin de l'année suivante l'arrêté de périmètre SCOT. Les efforts de l'ensemble des communes composant le pays d'Arles ont permis de faire reconnaître la complexité géographique des différentes entités qui constituent la richesse patrimoniale et économique de ce territoire exceptionnel, ce centre de la façade méditerranéenne française, au débouché du couloir rhodanien. Depuis plus de 10 ans, les élus du pays d'Arles ont engagé collectivement l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale qui a conduit à définir à 20 ans la stratégie d'aménagement et de développement durable de notre territoire.

Nous avons ressenti dès l'origine que ce territoire pertinent de solidarité et de développement est indivisible, économiquement et culturellement et nous déplorons que le projet préfectoral soit imposé sans concertation et ne respecte pas la libre détermination des communes et des intercommunalités. Il est difficile de concevoir que le Préfet n'entende pas la voix de la raison, la voix des élus du Pays d'Arles qui expriment leur volonté de travailler ensemble, dans un même objectif et dans le sens de la coopération voulue par la Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010. **Cette réforme, dans son article 60, ouvre au Préfet la possibilité de mettre à profit la période au-delà du 31 décembre 2011 et lui accorde des prérogatives exceptionnelles pour approfondir la concertation nécessaire à l'élaboration d'un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, entre le 1er janvier 2012 jusqu'au 1er juin 2013, même en l'absence de schéma approuvé au 31 décembre 2011.** Notre choix se porte donc prioritairement sur la création d'une intercommunalité,

forte de l'ensemble des 29 communes et des 160.000 habitants du Pays d'Arles qui représente 40% du département des Bouches-du-Rhône, qui pourra peser et exister dans un environnement métropolitain, respectueuse des identités locales et s'appuyant sur une gouvernance équilibrée et partagée.

M. le Maire

Mesdames et Messieurs les élus, vous avez la parole concernant cette délibération si vous avez des observations à formuler, suite à la commission municipale.

Daniel ARNAUDET

Cela me semble assez confus ; je m'abstiendrai donc de voter cette délibération.

M. le Maire

Plusieurs commissions ont été organisées pour débattre sur le sujet et tu étais hélas absent.

Adopté à la majorité des membres présents et représentés

(1 Abstention : Daniel ARNAUDET)

2011-35 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE. RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE.

Rapporteur : Geneviève BOESPFLUG

M. le Maire

Vous avez pu consulter tous ces documents qui sont à votre disposition dans le bureau du Directeur Général des Services.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-36 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT. RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE.

Rapporteur : Claudie BOURCIER

M. le Maire

Comme je l'ai souligné, il est toujours très intéressant de lire ces rapports. Cela vous permet de connaître le fonctionnement des structures.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-37 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE.

Rapporteur : Paul-Marie ALZAS

M. le Maire

Je ne vais pas me répéter, vous pouvez consulter ces documents à tout moment.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-38 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA COURSE CAMARGUAISE. RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE.

Rapporteur : Frédéric GIBERT

M. le Maire

Merci Frédéric. Dans le cahier des charges du délégataire, il est prévu qu'un rapport soit déposé chaque année.

Patrick PAC

Est-ce la première année que la « Société en Participation Gard Toro » fournit ce rapport ?

Cela concerne-t-il l'ancienne délégation ? Cela veut-il dire qu'avant les délégataires ne respectaient pas la demande d'établissement et de transmission des rapports ?

M. le Maire

Le bilan des délégataires se faisait chaque année oralement avec la commission taurine lors de la présentation des programmes de l'année écoulée et l'exposé des programmes de l'année future. Avec le nouveau cahier des charges, nous avons exigé que ce rapport soit désormais écrit.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-39 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION SCOLAIRE. RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE.

Rapporteur : Nadège VERO MAUGER

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-40 : CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL AU SYMADREM. PARCELLE CADASTREE SECTION AA N° 39.

Rapporteur : André MAUGET

Daniel ARNAUDET

Cela fait quelle superficie ?

M. le Maire

3.400 m² !

Daniel ARNAUDET

Quel intérêt de leur donner cette parcelle de terrain ?

On pourrait leur louer.

Roger DE MURCIA

Quel intérêt de la garder ! C'est en zone inondable et inconstructible.

Daniel ARNAUDET

Si un jour le SYMADREM est dissout, nous aurons perdu 3.400 m² du patrimoine communal.

André MAUGET

Sur ce terrain seront stockés des matériaux.

C'est important pour la protection du village.

Roger DE MURCIA

C'est un endroit stratégique. Si un jour, nous avons une rupture de digues, le SYMADREM pourra intervenir rapidement et utiliser les matériaux stockés sur place.

M. le Maire

J'ajouterai qu'en cédant cette parcelle pour un euro symbolique, c'est le SYMADREM qui sera responsable en cas d'accident et qui aura en charge l'entretien du chemin pour son accès. Je rappelle que l'unique objectif de cette cession est de protéger les biens et les personnes en cas de rupture des digues. Si le SYMADREM est un jour dissout, la commune récupèrera cette parcelle.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-41 : VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL NON CADASTRE.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-42 : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'ETAT. AMENAGEMENT DE LA PROMENADE DU BORD DE MER. TRANCHE N°4. FONDS NATIONAL D'AMENAGEMENT DU

TERRITOIRE.

Rapporteur : M. le Maire

Patrick PAC

Pouvez-vous préciser si dans ce projet est incluse l'esplanade de l'Etang des Launes ?

M. le Maire

Oui, c'est dans l'option du projet. Ce n'est pas une esplanade qui sera réalisée mais un espace culturel pour mettre en valeur la Croix de Camargue et le Pont du Mort. Ces travaux sont inscrits dans la tranche conditionnelle de la T4 de la Promenade du Bord de Mer. Nous en avons longuement discuté lors de réunions auxquelles tu as assisté. J'ajouterai que pour faire taire certaines rumeurs émanant de personnes malveillantes, il n'a jamais été question de créer un parking, ni un rond-point, mais un lieu de mémoire pour la sauvegarde et la maintenance des traditions. J'en profite pour vous rappeler que des travaux, inscrits au budget 2012, seront engagés dès l'automne : la construction de la Maison de Retraite, la Tranche 4 de la Promenade du Bord de Mer, les rénovations de l'Office de Tourisme et du Relais Culturel avec la mise en place d'un nouveau parquet, de nouveaux sièges, le cinéma numérique, l'aménagement de l'entrée de la Route d'Arles et du Chemin du Pont Blanc, la réfection des trottoirs de l'avenue des Massouscles, et la Tranche 2 de l'église, avec la réfection de la Tour de l'Horloge, de la façade et des escaliers sud, sous le clocher, des chevets bas et haut ; puis, seront programmés les travaux de la Tranche 3 de l'église concernant l'intérieur. Nous sommes à mi mandat, nous respectons les promesses que nous avons faites aux Saintois lors des élections 2008 et sommes même en avance sur le programme des travaux. Nos services ont chiffré les travaux réalisés depuis 1995. Ils s'élèvent à 357 millions d'euros. Comme chacun peut le constater, ces investisse-

ments ont permis de réaliser de nombreux aménagements, ainsi que d'améliorer la qualité de vie de nos administrés et d'accueil de nos visiteurs, sans augmentation des taux communaux de vos impôts locaux.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-43 : CONCLUSION D'UN CONTRAT AVEC ECO-EMBALLAGES. NOUVEAU BAREME E.

Rapporteur : Alain MARTINEZ

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-44 : AVIS DE PRINCIPE POUR UN ECHANGE DE TERRAIN AVEC LA SCEA JPR. PARCELLE CADASTREE SECTION H 888.

Rapporteur : Roger DE MURCIA

M. le Maire

Ce sujet sera examiné en commission.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-45 : TARIFICATIONS POUR LA FETE VOITIVE.

Rapporteur : Raymond FELINE

Nadège VERO-MAUGER

L'année prochaine, il faudrait revoir les demi-tarifs de la journée du mercredi car de nombreux forains ne jouent pas le jeu.

Raymond FELINE

Les demi-tarifs ne sont proposés que par les propriétaires des manèges. Ceux qui tiennent des stands de loterie ne peuvent pas le faire.

M. le Maire

Merci pour les enfants qui ont été ravis de cette fête. En ce qui concerne les demi-tarifs, ce sujet sera évoqué avec le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises pour 2012.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-46 : LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE. CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUI-

SIBLES DES BOUCHES-DU-RHONE.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à la majorité des membres présents et représentés
2011-47 : DECISION MODIFICATIVE. BUDGET COMMUNE. EXERCICE 2011.

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
(1 Abstention : Roger DE MURCIA)
2011-48 : MODIFICATIONS AU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Rapporteur : M. le Maire

Je vous informe qu'il y a deux agents communaux qui ont réussi un examen. Il s'agit de Véronique GONZALEZ et d'Isabelle PEGEOT à qui nous adressons toutes nos félicitations.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-49 : COMPLEXE SPORTIF « MARIUS AILLET ». AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX. LOT N°12. ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE.

Rapporteur : Alain MARTINEZ

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-50 : INSCRIPTION A L'INVENTAIRE COMMUNAL DE DEUX TABLEAUX.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-51 : MARCHÉ SUR APPEL D'OFFRES. AMENAGEMENTS INTERIEURS DU RELAIS CULTUREL. PARQUET – FOSSE – TRIBUNES. ATTRIBUTION DU MARCHÉ.

Rapporteur : Christelle AILLET

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-52 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT, AU CONSEIL REGIONAL ET AU CONSEIL GENERAL. ACQUISITION DE VEHICULES.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-53 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ADEME, AU CONSEIL REGIONAL ET AU

CONSEIL GENERAL. ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE.

Rapporteur : Patrick PAC

M. le Maire

Notre commune va dans le sens de la protection de l'environnement et de l'économie d'énergie. Cela fait déjà plus de 10 ans que nous avons acquis des véhicules électriques.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-54 : GRATUITE DES TRANSPORTS SCOLAIRES. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DOSSIERS PAR LA COMMUNE.

Rapporteur : Eliette SAMPIERI

M. le Maire

Dès 1995, notre Commune a décidé d'offrir la gratuité du transport scolaire aux enfants de la commune en complétant la participation du Conseil Général auprès du transporteur, soit 30 % du coût du transport pour que la gratuité soit complète. Ce dispositif a fonctionné jusqu'à la prise en charge intégrale du transport par le Conseil Général en 2003. En 2006, le Conseil Général a décidé de facturer des frais de dossier aux familles pour l'établissement des cartes de transport scolaire et des frais progressifs supplémentaires en fonction du retard pris par les familles dans le dépôt de leurs démarches. A l'identique de la gratuité de l'enseignement public, il nous est apparu anormal que l'accès aux transports pèse en partie sur les familles et je vous propose de réaffirmer notre volonté d'assurer la gratuité intégrale du transport scolaire et que notre collectivité prenne à sa charge les frais de dossier liés à l'établissement des cartes de transport des enfants de notre commune à l'exception des frais supplémentaires générés par le retard des familles pour lesquels une régie de recettes sera créée. Suite aux nouvelles dispositions du **Conseil Général** en matière de transport scolaire, nous sommes dans l'obligation

de créer une régie pour percevoir les frais de pénalités de retard d'inscription qui seront reversés au Conseil Général, comme stipulé dans la Délibération. Tous les parents d'élèves ont été avisés, par courrier du 16 mai 2011. Le délai d'inscription au transport scolaire étant fixé au 31 juillet, après cette date, les parents d'élèves qui n'auront pas respecté ces mesures, devront s'acquitter de ces frais pour obtenir la carte de car.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

Contentieux DE GOURCUFF / Commune

La propriété de l'Amarée et la Commune des Saintes Maries de la Mer sont riveraines limitrophes depuis 1933, date d'acquisition par la Commune de l'Etang des Launes. **Depuis 1959, les limites divisaires entre la propriété de l'Hoirie DE GOURCUFF et notre Commune ont fait l'objet de discussions et de contestations ainsi que de plusieurs rapports d'expertise et de contre-expertise sans qu'aucune des deux parties ne fassent valider judiciairement les propositions de bornage.** En 1999, à l'occasion des travaux d'assèchement de l'Etang des Launes, les divergences sur les limites de propriété n'ont pu trouver de solution amiable malgré la création d'un groupe de travail spécifique. Devant l'impasse dans laquelle nous nous dirigeons, la Commune a sollicité une expertise en bornage afin de résoudre cette situation. L'ancienneté de ce dossier, la complexité particulière du cadastre sur notre territoire, les nombreuses contre-expertises demandées par l'indivision DE GOURCUFF et la contestation du jugement de 1ère instance du 07 avril 2005 donnant raison à la Commune, nous ont amenés devant la Cour d'Appel d'Aix en Provence pour un jugement

au fond qui est devenu définitif le 15 avril 2011. **Aujourd'hui, cet épais dossier qui trouve son origine dans la révision du cadastre de 1938 et pour lequel les 1ères constatations datent de plus de 50 ans, vient de trouver son résultat définitif.** La Commune a obtenu gain de cause sur la totalité de la procédure et l'Hoirie DE GOURCUFF a été condamnée à la somme de 6.500 Euros et au paiement des frais d'expertises et d'appel. **Les limites entre l'Amarée et la Commune des Saintes Maries de la Mer sont désormais clairement identifiées. Un dossier qui aboutit favorablement pour le patrimoine communal.**

Pèlerinage des Gitans

Le pèlerinage de mai a demandé un important travail de préparation avec les élus, la commission de sécurité, les Services Techniques et tous les acteurs concernés. Le marché forain a connu un énorme succès. Seul bémol, les actes d'incivisme et les dégradations sur le mobilier urbain notamment, mais dont les chiffres sont à la baisse néanmoins, et le problème récurrent des branchements illégaux sur la commune et au camping de La Brise. Monsieur le Préfet a été saisi et Monsieur Pierre CASTOLDI, Sous-préfet d'Arles, s'est rendu sur le terrain avec les élus et le directeur de la SEMIS, Thierry LAURENT, pour constater ces délits. Je remercie les services de l'Etat, la gendarmerie, la police municipale, tous ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de ce pèlerinage, le père Marc PRUNIER et les aumôniers ainsi que Madame Thérèse CHEVALIER, présidente de l'Association Saintoise des Gitans et Amis.

Sainte-Estelle

La fête de la Sainte-Estelle, congrès annuel du Félibrige, qui n'avait pas eu lieu aux Saintes-Maries-de-la-Mer depuis 115 ans, a connu un énorme succès. **Des centaines de félibres sont**

venus travailler mais aussi découvrir la Capitale de la Camargue durant ces quatre jours. Messe en provençal, défilé, hommages, spectacles et folklore, avec les sept régions de la culture d'oc représentées, ont ponctué cette manifestation. Une plaque commémorative, rappelant cet événement, a été dévoilée au jardin public Lucette Pennes. Je remercie les élus qui ont participé à la préparation de cet événement, le Capoulié du Félibrige Jacques MOUTTET, la Majorale Claudette OCCELLI, la Nacioun Gardiano et son Capitaine Guy CHAPTAL ainsi que tous les mainteneurs saintois pour leur investissement. Les nombreuses manifestations et festivités organisées annuellement sur les Saintes, à la gloire des traditions et en hommage aux félibriges, telles que la Sainte Estelle, la journée de la Maintenance, la Fête Virginenque, la Journée Baroncellienne, la Journée à l'Ancienne, la Camargue dans les Arènes et bien d'autres,... avec l'aimable participation du Groupe Marquis de Baroncelli, sont le témoignage de l'attachement de la Municipalité aux valeurs ancestrales, à la culture provençale et à l'identité camarguaise. La commune s'investit considérablement pour préserver cet héritage et je remercie très sincèrement toutes celles et tous ceux qui, par leur dévouement et leurs actions, contribuent à la promotion de ce riche patrimoine culturel.

Inauguration du complexe sportif

Chantal JOUANNO, Ministre des Sports, a inauguré le 17 juin notre complexe sportif Marius-Aillet, soulignant la qualité des installations, idéalement situées près du groupe scolaire et au cœur du village. Je remercie les élus et l'ensemble des entreprises qui ont participé aux travaux. Après avoir coupé le ruban, 13 citoyens ont été honorés, par Madame la Ministre, pour leur parcours sportif remarquable et leur investissement pour la promotion de leur club

de sport. Elle a remis la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports à :

- six Saintois, **Jean-Marie BOISSET, Patrick PAC, pour le football, Bruno FELLIEU pour le tennis, Christophe SIMIAN, pour la Voile, Laurent SERRE, dit « Lorenzo » pour la voltige équestre et moi-même pour ma contribution à la défense du sport ;**

- trois Arlésiens, **Pierre HERNANDEZ, Patrick CHAUVIN pour le football et Zohra MEHRAZ pour le Karaté ;**

- un Miramasséen, **Lionel FRANCIOLI pour le football ;** Elle a également remis la Médaille de Bronze à deux Saintois, **Loïc JOUVENY** pour l'aéromodélisme et **Bastien FOUR**, pour la Course Camarguaise, ainsi qu'une lettre de félicitations à une jeune Arlésienne, **Nancy GARCIA** pour le Karaté. L'après-midi, une chevauchée, à Pin Fourcat et au Grand Radeau a permis à Chantal JOUANNO, ancienne ministre de l'écologie, de prendre conscience de l'importance de la protection de notre littoral et de la Camargue. **A cette occasion, Jacques MAILHAN et une délégation de la Fédération Française de la Course Camarguaise a pu également rencontrer la ministre pour évoquer les statuts de la FFCC et pérenniser cette structure.** Madame la Ministre nous a remerciés pour l'accueil chaleureux que nous lui avons réservé.

Fête votive

La fête votive, organisée par la municipalité et le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, a été d'un bon cru et s'est déroulée sans incidents. Du mercredi au lundi, de la parade d'ouverture à la journée de clôture, des animations pour tous les goûts et tous les âges se sont succédé avec un programme dynamique. Je remercie le président et les membres du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, Raymond FELINE, adjoint aux festivités, les élus, ainsi que toutes les asso-

ciations, les bénévoles et la jeunesse saintoise qui ont animé sans compter cette fête votive aux couleurs vert et blanc. Vive la fête votive 2012 !

Féria du Cheval

Les nouveaux délégués des arènes, **Marie Sara et la société KIKA, ont tenu leurs engagements en proposant une Féria du Cheval nouvelle formule, plus ouverte, plus riche en animations et surtout, plus culturelle.** En collaboration avec le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises et les éditions Actes Sud pour le premier salon du livre équestre, des milliers de visiteurs se sont pressés autour des deux bodegas, des places et de la plaza qui n'a pas désemplie. La parade et les spectacles équestres mis en scène par Thierry PELLEGRIN, la projection de Crin Blanc sur la place de l'église, les concerts, les animations musicales et dansantes et de nombreux films de qualité projetés au Relais Culturel, et bien entendu la corrida de rejon du 14 juillet... Toutes les manifestations ont été appréciées. **Au salon du livre équestre, les exposants ont été littéralement dévalisés.** L'opération est à reconduire l'an prochain. Je remercie les élus qui se sont investis dans la préparation de cette superbe féria, l'ensemble des organisateurs, les partenaires, les associations et tous les bénévoles.

Des livres pour tous les écoliers

Comme tous les ans en fin de période scolaire, la Municipalité, l'adjoint aux affaires scolaires Jean-Pierre ALENGRIN et les élus de la commission des écoles, ont offert un livre à chaque enfant de l'école primaire, des classes de CP au CM2, soit 130 ouvrages. Toutes les classes se sont retrouvées au Relais Culturel où, sous la houlette des enseignants et des intervenants « musique », elles ont interprété des chants, des danses et même des airs de piano. Une bonne façon de commencer les grandes vacances et

aucune excuse pour ne pas lire !

Coups de chapeau

Après toutes ces animations, je tiens également à adresser toutes mes félicitations et tous mes remerciements aux écoles municipales de dessin et de danses qui ont présenté une exposition et un spectacle de grande qualité au Relais Culturel, avec l'association « Tout en K Dance », attirant beaucoup de monde sur les gradins. Je remercie ensuite les services administratifs de la commune, la police municipale, l'office de tourisme pour la promotion de notre station et plus particulièrement les services techniques qui après toutes les grandes manifestations, depuis le pèlerinage de mai jusqu'à la féria du Cheval, ont œuvré quasiment nuit et jour pour le maintien de la propreté dans le village. Il est toujours agréable, pendant nos fêtes, de retrouver nos rues balayées et lavées dès le petit matin. Merci à tous pour votre investissement.

Une Demoiselle d'Honneur de la Reine d'Arles aux Saintes

Pour la première fois de son histoire, le village compte une Demoiselle d'Honneur de la Reine d'Arles. En effet, Laura CAVALLINI, fille de Laurent et Anne, manadiers bien connus de la commune, s'est présentée cette année à la succession de Caroline SERRE. Le 1^{er} mai à Arles, le jury a élu Astrid GIRAUD, XXI^{ème} Reine d'Arles, tandis que Laura, aux côtés de Charlotte, Angélique et Julia, assurera la délicate fonction de Demoiselle d'Honneur. Nous adressons nos sincères félicitations à Laura qui fait la fierté de sa famille et du village, et qui saura porter haut et avec élégance les valeurs de la Provence et de la Camargue durant ces trois années de règne.

Jean-Marie BOISSET et Dominique CAPITANI distingués

Nos deux citoyens saintois ont été décorés lors

de la cérémonie du 14 juillet à Arles. Jean-Marie BOISSET et Dominique CAPITANI ont en effet reçu la Médaille Militaire, la plus haute distinction de l'Etat après la Légion d'Honneur, par le Colonel Florent PROENCA, Commandant du 25^e Régiment du Génie de l'Air d'Istres, suite à une citation à l'Ordre du Régiment.

Chasse

Prélèvement de sangliers : Comme l'année dernière, la commune a donné son autorisation à la société de chasse La Santenco pour une nouvelle opération de prélèvement de sangliers sur le secteur du Grand Radeau. Cette battue est prévue le 30 septembre prochain.

Droit et reconnaissance de la chasse : Je suis intervenu auprès de M. Gérard LARCHER, Président du Sénat et de M. Bruno GILLES, Sénateur des Bouches-du-Rhône, au sujet de la proposition de loi visant à moderniser le droit de la chasse, ainsi que de M. Jérôme BIGNON, Député et Président du Conservatoire du Littoral, concernant ces diverses dispositions d'ordre cynégétiques auxquelles j'adhère. Celles-ci portent principalement sur :

- la « reconnaissance du rôle de la chasse comme instrument efficace de gestion de la biodiversité »,
- la « reconnaissance du rôle des fédérations départementales des chasseurs en matière d'information et d'éducation au développement durable, en matière de préservation de la faune sauvage et de ses habitats »,
- « l'extension aux plans d'eau à vocation cynégétique de l'exonération totale ou partielle de taxe sur le foncier non bâti - TFNB - dont bénéficie un certain nombre de zones humides depuis la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux. Disposition ayant pour but de reconnaître l'action des chasseurs dans la conservation de la biodiversité »,

- « la simplification des modalités d'admission dans une association communale de chasse agréée, ACCA, afin de favoriser l'accès de nouveaux adhérents pour assurer une pérennité de ces associations. Sont notamment visés les nouveaux propriétaires et les jeunes chasseurs ».

Filière Riz

Je suis intervenu auprès de M. Bruno LE-MAIRE, Ministre de l'Agriculture, de Mme Dominique VLASTO, Député Européenne et de M. José Manuel BARROSO, Président de la commission européenne pour défendre la filière rizicole dans le cadre du projet de la Politique Agricole Commune - PAC. **En effet, la disparition annoncée de l'aide spécifique « riz » dès 2012 et l'évolution de la PAC vers un système de découplage complet entre les aides et les productions font peser une menace importante sur cette production.** Je rappelle que la riziculture, en raison de ses caractéristiques hydrauliques, écologiques et environnementales, permet le maintien de l'écosystème du delta.

Contrôle des finances

Notre trésorier municipal a communiqué le compte-rendu sur le contrôle des dépenses de la commune. En général, le délai de paiement imposé dans les collectivités est de l'ordre de 30 jours. Le délai de notre commune, pour payer les entreprises, est descendu à moins de 20 jours. D'autre part, le taux d'erreurs global n'est que de 0,53 %, sur les quelques 3 030 mandats effectués - hors paie -, ce qui est extrêmement faible. Ces résultats sont le fruit de la qualité du mandatement, de l'efficacité de nos services comptables et de la trésorerie et de la bonne gestion de notre commune.

Ramassage des huiles alimentaires usagées

Le ramassage des huiles alimentaires usagées, mis en place par la commune depuis plusieurs années, est fixé au mercredi matin. Il est donc

rappelé à l'ensemble des restaurateurs, snacks et rôtisseurs qu'il est interdit de déposer les huiles usagées sur la voie publique en dehors de ce jour. Ils peuvent les amener à la déchetterie tous les jours de la semaine, aux heures d'ouverture. La collecte et le recyclage des huiles est un acte écologique bénéfique à l'environnement.

Cimetières

Un nouveau règlement de nos trois cimetières est entré en vigueur le 15 juillet qui définit le régime des concessions, constructions funéraires, columbariums, entretien et horaires. L'arrêté est affiché en mairie.

Auberge de Jeunesse

L'association AJISTE qui gérait l'Auberge de Jeunesse à Pioch Badet a déposé le bilan et a été mise en liquidation judiciaire. De ce fait, le bâtiment communal est restitué à notre collectivité. Une réflexion est engagée qui porte sur plusieurs projets dont la réalisation de logements sociaux avec accession à la propriété. Nous reviendrons sur le sujet prochainement.

Evaluation des activités de la SEMIS au 17 juillet 2011

La hausse importante de la fréquentation liée aux activités gérées par la S.E.M. devrait se poursuivre en août/septembre. **L'évolution de la fréquentation des campings à mi-juillet est de + 26 %, soit 320 000 €, un score inégalé.** La progression globale de la fréquentation pour le mois d'août peut être estimée à + 10 %. Le Directeur de la SEMIS fait preuve d'optimisme pour l'avenir car le camping aux Saintes Maries de la Mer devient incontournable avec une évolution vers « l'hôtellerie de plein air ». Nos clients veulent la Camargue, le confort, les pieds dans l'eau, la sécurité, un tarif honnête et le sourire. Pour les autres activités, telles que le nautisme et les régies, la situation est tout aussi bonne avec des évolutions significatives:

- Régies : hausse de 11 %, soit plus de 32.000 €, avec une augmentation de plus de 30%, soit plus de 50.000 € sur les entrées « camping-car » de la plage Est.

- Ecole de voile : hausse de 2,4 %, soit plus de 31.000 €. Côté perspectives, le Directeur reste confiant dans la poursuite de ces bonnes tendances sur 2011, avec des premiers signaux positifs sur l'état des réservations du mois d'août et le début de l'automne. Il table sur une croissance annuelle 2011 de son chiffre d'affaires et de ses résultats 2011, compris entre + 3 % et 4 %. L'ensemble du personnel se réjouit d'une telle situation. Cette augmentation est d'autant plus importante pour la S.E.M.I.S. qu'elle s'inscrit dans un contexte marqué par les fortes perturbations économiques.

Plantation d'arbres dans les campings

Pour la période 2008-2009-2010, les campings du Clos du Rhône et de La Brise ont bénéficié d'une importante campagne de plantations d'arbres et d'arbustes. **Ainsi, ce sont près de 430 mûriers-platanes, 125 « éleagnus », 160 lauriers roses et 1600 atriplex qui ont été plantés dans les deux campings pour agrémenter les allées et faire de l'ombre aux visiteurs.** Coût total de ces opérations : 119.530 €. La S.E.M.I.S. et la Municipalité poursuivent leur politique d'amélioration des espaces verts de la commune.

Festivités

Je vous rappelle les dates des prochaines festivités, samedi 23 juillet, fête de Port Gardian et concert de Daniel GUICHARD à 21 h aux arènes, samedi 6 août à 18 h, Corrida Flamenca du 13 au 15 août, Feria Biou y Toros et de nombreuses autres animations.

Conseil Général / Canton-commune Camargue Subventions obtenues du 28 janvier au 24 juin 2011

Environnement

- SYMADREM – Participation du Département au Fonctionnement - Année 2011 652 142,00 €
 - Parc Naturel Régional de Camargue Poursuite du suivi scientifique de la démostication expérimentale en Camargue 65 000,00 €
 - Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres Etude de mutualisation des structures de gestion en Camargue 33 000,00 €
 - Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres Programme 2011 – Mas de Taxil 2 500,00 €
 - Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres Programme 2011 – Mas de la Cure 10 500,00 €
 - Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres Conventions 52 500,00 €
 - Enrochement des digues du Vigueirat et réfection de berges ainsi que du barrage de Montcalde suite aux intempéries de septembre 2011 85 600,00 €
 - CUMA des Aigrettes Acquisition de matériels agricoles 45 105,00 €
 - Domaines Départementaux de Camargue Projet Life + Chiromed - Avenant à la Convention de partenariat Opération de protection et de sauvegarde des chiroptères en Camargue 2 320 060,00 €
- Associations**
- Amicale des Chasseurs de Camargue Salin de Giraud Fonctionnement de l'association 1 000,00 €
 - Association pour le Développement durable de l'écologie en Camargue Fonctionnement de l'association 1 000,00 €
 - Micro crèche Papoti Fonctionnement de la structure 2 500,00 €
 - Les Amis du Parc Ornithologique de Pont de Gau

- Construction de 2 volières adaptées à la réhabilitation des oiseaux d'eau
 - Fonctionnement de l'association 3 000,00 €
- Agriculture**
- Filière Riziculture – Céréale Aide aux investissements dans les exploitations agricoles 9 532,12 €

TOUR DE TABLE

Geneviève BOESPFLUG

Je voudrais poser une question concernant le Parc de Camargue. Le Conseil Municipal a adopté un principe de ratification de la Charte du Parc. Où en est ce dossier ?

M. le Maire

Nous avons rencontré le Président du Parc Naturel Régional de Camargue pour évoluer sur les nouveaux statuts. Ce dossier suit son cours.

Paul ALZAS

Les commerçants de la rue des Pénitents Blancs remercient le Directeur Général des Services pour son efficacité quant à ses nombreuses interventions auprès des services d'E.R.D.F. afin qu'ils rétablissent le courant électrique dans cette rue. Depuis hier, les lanternes fonctionnent enfin.

M. le Maire

C'est en effet un dossier qui perdure depuis quatre mois, pour un simple branchement électrique. C'est lamentable pour un service public.

Avant de lever la séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire remercie les élus pour leur travail et présente Monsieur Didier MIRLAND, Responsable Administratif et Financier, Adjoint de Direction de la S.E.M.I.S., suite au départ en retraite de Monsieur Christian SEVERAC.

Toutes les délibérations sont affichées et consultables en Mairie

Fête votive



Un vrai coach



La fête jusqu'au bout de la nuit

Féria du cheval

« Songe d'une nuit en Camargue »

Encore un moment magique au coeur des marais de la route de Cacharel, tout ce qui fait la beauté de la Camargue et de nos traditions.

Nous remercions Thierry PELLEGRIN, le metteur en scène de ce son et lumières, le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises et tous les bénévoles et figurants pour ce merveilleux spectacle.



Alexis LEGAGNEUR
retrace l'histoire de
Crin Blanc.

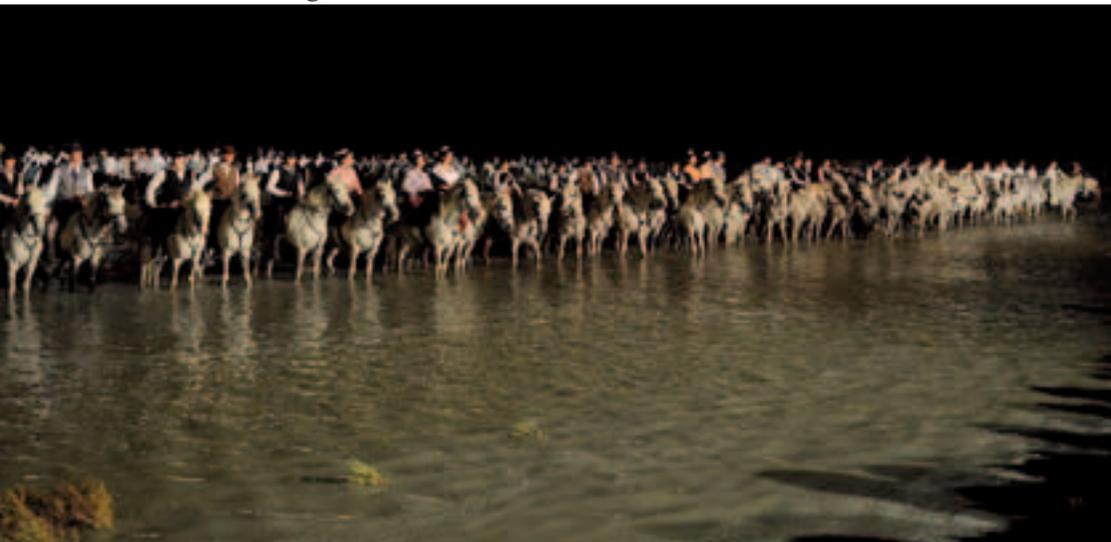


Les gardians font «gaser» des taureaux. L'homme tente de dompter le sauvage cheval Camargue, que seul le jeune Folco parviendra à comprendre... Clin d'oeil au célèbre Crin Blanc, né et immortalisé aux Saintes-Maries.





Arlésiennes et Amazones ont déployé couleurs, grâce et savoir-faire tout au long de la soirée.



Un final éblouissant.

Premier salon du livre et du film équestres

MARIE SARA, Anne-Sylvie BAMEULE des éditions Actes Sud et la Municipalité ont organisé, dans le cadre de la Féria du Cheval, le premier salon du livre et du film équestres au Relais Culturel. Une vraie réussite avec une très forte fréquentation, de jour comme de nuit, et des rayons bien garnis et très diversifiés. Une opération à renouveler.



Lors de l'inauguration du salon du livre, dans le patio du Relais Culturel. Autour de MARIE SARA, Roland CHASSAIN et les partenaires du festival : Equilivre, Les Chevaux du Monde, le photographe Thierry SEGARD et de nombreux auteurs.

Féria du cheval

Parade, défilé aux lampions et feu d'artifice



Le groupe local de Sévillanes a su mettre l'ambiance sur les places.

Tous les soirs, la parade équestre a animé le village. Chevaux et cavaliers, attelages, danseurs et musiciens ont participé au défilé.



Le défilé aux lampions, le soir du 14 juillet, emmène les enfants et leurs parents jusqu'à la plage d'où le feu d'artifice est tiré. Puis place au concert et au bal!



Distribution des lampions par les élus de la Municipalité.



Petits et grands ont défilé avec les lampions.



« Gipsy, le peuple secret »

Nouvelle production de Thierry PELLEGRIN aux arènes, « Gipsy, le peuple secret », qui a mis en lumière les gens du voyage, Gitans, Tziganes, notamment leur rapport aux chevaux.



Fidèles au rendez-vous, les « garrochistes » du groupe Alma Vaquera ont étalé leur savoir-faire.



Incroyable complicité entre Frédéric PIGNON et ses chevaux.



De nombreux artistes et dresseurs ont montré l'étendue des liens qui peuvent exister entre le cheval et l'homme. Parmi eux, Clémence FAIVRE ou encore Sylvie WILLMS.



Les mélomanes n'ont pas été oubliés. Et c'est Chicuelo II, le célèbre « Orchestre des arènes », qui a enflammé la place des Gitans.

Fête du cheval

Projection de « Crin Blanc »

Dans le cadre du Festival du livre et du film équestres, le court métrage « *Crin Blanc* », tourné en Camargue et aux Saintes, a été projeté en plein air, sur la façade ouest de l'église. Une belle soirée en présence de l'acteur Alain EMERY et de Florian COLOMB DE DAUNANT, fils de Denys COLOMB DE DAUNANT, qui réalisa le film avec Albert LAMORISSE.



Corrida de rejon du 14 juillet



Un paseo d'artistes : Sergio GALAN, Leonardo HERNANDEZ et Manuel MANZANARES. Sergio GALAN a étalé toute sa dextérité à cheval. Leonardo HERNANDEZ a fait preuve de souplesse.



MARIE SARA a réuni pour l'occasion les « Cavaliers de l'Apothéose », précurseurs de la corrida de rejon en Camargue il y a près de 40 ans : Angel et Rafael PERALTA, Samuel LUPI et Alvaro DOMECCQ.



Angel PERALTA face à la presse.



Une présidence de qualité qui a eu du mal à départager les rejeonadors en compétition.



MARIE SARA, le Maire Roland CHASSAIN, la Reine d'Arles Astrid GIRAUD et ses Demoiselles d'Honneur, Laura Cavallini et Charlotte Desplanques ont remis aux prestigieux invités le diplôme de Citoyens d'Honneur des Saintes et la médaille de la Ville.



La remise des prix en piste avec les trois cavaliers et leurs illustres prédécesseurs. Sergio GALAN a été déclaré vainqueur mais les trois prestations ont été de haute qualité.

Vie au village

Concert de Daniel GUICHARD

La Municipalité et le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises ont voulu renouer avec les concerts de variété aux Arènes avec Daniel GUICHARD. En toute simplicité, il est venu interpréter ses succès, anciens ou nouveaux mais jamais démodés.



C'est avec beaucoup de gentillesse et de générosité qu'il s'est prêté ensuite au jeu des autographes, pour le plus grand bonheur de ses fans.

Ecole de natation



L'école municipale de natation, dirigée par Samuel LACQUOIS, connaît un véritable succès chaque été.

De nombreux enfants viennent se familiariser avec l'eau et faire leurs premières brasses. Parfois près de 60 enfants par semaine ont découvert la natation à travers des jeux, des courses, ou encore une initiation de sauvetage.



Les petits nageurs en compagnie de leurs responsables, Adrien, Léa, Claire et Samuel.



En juillet et en août, les élèves sont récompensés par la Municipalité au Relais Culturel. Diplômes et brevets sont remis à chaque enfant, ainsi que des lots offerts par le Conseil Général.

C'était la 107^e cérémonie dédiée au costume. 61 jeunes filles y ont « pris le Ruban » au cours d'une journée riche en émotions organisée par la Nacioun Gardiano et le COFS.



La statue de Mireille, l'héroïne de MIS-TRAL, créateur de l'évènement, s'est retrouvée dans une mer d'ombrelles pour un hommage frais, sincère et coloré.



Le Capoulié du Félibrige Jacques MOUTTET était présent aux côtés de la Reine du Pays d'Arles, Astrid GIRAUD.



La Reine du Pays d'Arles Astrid GIRAUD et Laura CAVALLINI, sa Demoiselle d'Honneur saintoise, ont reçu le diplôme de Citoyen d'Honneur et la médaille de la Ville. Julia BERIZZI, Charlotte DESPLANQUES ont également reçu la médaille de la Ville des mains du Maire Roland CHASSAIN et des conseillers municipaux André MAUGET et Jean-Pierre ALENGRIN.



Les Demoiselles d'Honneur de la Reine du Pays d'Arles ont participé à la cérémonie.



Le groupe local « Marquis de Baroncelli » est toujours aux avant-postes pour la Fèsto Vierginenco.

Fête virginenco



La bénédiction des chevaux et des taureaux aux arènes est un moment fort de la journée.



Arrivée de l'abrivado.



Trois Saintoises ont «pris le ruban». Justine AYME, Alexia DERVEVIC et Laurène GIBERT entourent Laura CAVALLINI, Demoiselle d'Honneur de la Reine d'Arles, Roland CHASSAIN le Maire, Jean-Pierre ALENGRIN et Raymond FELINE, adjoints.

Une attente aux fers réussie par les gardians de la manade Aubanel, avec aux commandes Daniel GUIRAUD dit «La Chaleur».



Moment d'émotion quand les juments accompagnées de leur poulain et les taureaux entrent en piste pour la bénédiction.



Jeu du bouquet. Plaisir
des gardians, souplesse
des montures...

Fêsto vierginenco

Prise de ruban

Ce sont soixante-et-une jeunes filles qui ont « pris le ruban », accompagnées de leurs Marraines et des membres de la Nacioun Gardiano.



L'après-midi aux arènes, les cavaliers de la Nacioun Gardiano font preuve d'adresse et de courage pour présenter tout le savoir-faire des gardians de Camargue :
Jeu du bouquet, jeu des oranges, saut de cheval à cheval, abrivado en piste... Et tout fini par une farandole.

Port-Gardian

La Fête de Port Gardian a rassemblé tous les amoureux de la mer et de la navigation. Repas convivial, feu d'artifice, concours de pêche, puces nautiques et divers stands, démonstration de sauvetage en mer... Toute l'équipe de Port Gardian et les associations des plaisanciers avaient concocté une bien belle fête.



Bénédition à la mer par le Père PRUNIER et dépôt de gerbes en hommage aux naufragés.



Corrida Flamenca

La Feria Biou y Toros a fait le plein aux arènes et dans les rues du village. Spectacles, bodegas, musique, danse et taumachie ont rythmé ces journées estivales.



Diego CARRASCO a imprimé un rythme endiablé à la corrida flamenca du 6 août avec ses musiciens. Guitariste et chanteur, dans un style de Cante le plus pur de Jerez, Diego CARRASCO est reconnu par les aficionados du flamenco comme un des plus grands chanteurs du monde.



Les toros de Zalduendo, origine Juan Pedro DOMEQ.

Feria Bion y Toros



L'excellent Javier CONDE a retrouvé en piste Sébastien CASTELLA, au toreo d'une grande pureté.



La cabestria.

Vie au village

Fête de Pin Fourcat

La traditionnelle journée champêtre organisée par le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises au hameau de Pin Fourcat a rassemblé énormément de monde. Les grillades en musique ouvraient la journée, suivies de la ferrade, de l'abrivado et du repas convivial.



Le manadier Gaëtan BEC et ses gardians ont accueilli Saintois et visiteurs au Mas de la Pinède.

L'incontournable Peña.





En attendant les *anoubles*.



Belle *coursejado* et coup de fer efficace.



Abrivado en pays.



La gase, ou «engasado», du bétail est toujours spectaculaire et donne lieu à de bien belles images.



Les chaînes de télévision s'intéressent à nos traditions et font la promotion de notre culture. Les reporters ont suivi la scène depuis un hélicoptère.

Vie au village

Centre aéré en juillet et en août

Le centre aéré a accueilli tous les jours durant deux mois une cinquantaine d'enfants âgés de 3 à 6 ans.

Jeux, activités manuelles, culturelles ou sportives, avec un thème différent chaque semaine, se sont succédé pendant cette période estivale grâce à l'énergie des animateurs. Merci à l'ensemble du personnel.



En fin de mois, un spectacle de clôture est proposé par les enfants, tout fiers de se produire devant leurs parents. Le directeur David DEMARTY fait aussi le spectacle.



Clôture dans la joie.



Des parents ravis.

Voile

L'école municipale de voile, gérée par la SEMIS et dirigée par Christophe SIMIAN et Régis BOISSET, propose des activités nautiques adaptées à chaque tranche d'âge : Optimistes pour les 5 à 11 ans, planches à voile à partir de 7 ans et catamarans à partir de 12 ans.



Toutes les conditions de sécurité sont réunies pour chaque sortie en mer.

Une partie des petits navigateurs en compagnie de leurs moniteurs diplômés, prêts pour la Route du Rhum !

Spectacle de variété aux arènes

Le deuxième concert de variété proposé aux arènes par la Municipalité et le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises réunissait l'humoriste Arlésien Anthony JOUBERT et le groupe ABBA Stars qui reprenait les plus grands succès du groupe ABBA.



Le public a garni allègrement les arènes pour ce moment de qualité. A renouveler.



Vie au village

Rentrée scolaire

Les petits Saintois ont fait une rentrée scolaire tout en douceur en ce lundi 5 septembre. Accueillis par le directeur M. SARLAT et les enseignants, M. le Maire Roland CHASSAIN et les élus, les écoliers ont découvert leur établissement rafraîchi et leurs nouveaux petits camarades de classe. Au total, ce sont 245 enfants qui ont intégré le groupe scolaire Roger-Delagnes.



Après l'appel, les élèves intègrent leur nouvelle classe.



Les enfants de la maternelle ont commencé leur journée par des jeux, histoire de faire connaissance en toute décontraction.



C'est une tradition, M. le Maire et les élus ont rendu visite aux enfants dans chaque classe.

Boules

Claudie BOURCIER et Valérie GOMEZ, toutes deux licenciées à la Boule Saintoise, ont participé en juillet au National féminin de pétanque « La Marseillaise ». Sur 160 équipes, elles ont terminé dans le carré d'as et ont été battues en 1/2 finale seulement. C'était la première fois que des Saintoises accédaient à ce niveau de compétition. Leur club leur a remis des cadeaux pour les féliciter de cette belle performance sportive.



«Evocation» de l'arrivée des Saintes

Cette troisième évocation nous a fait remonter le temps, quand, il y a plus de 2000 ans, la barque en perdition est venue s'échouer sur nos plages.

Un pur moment de féerie où histoire et légende se mêlent dans ce son et lumières orchestré par le COFS et Thierry PELLEGRIN.

De nombreux spectateurs ont assisté à cette soirée, parmi lesquels Monseigneur Christophe DUFOUR, Archevêque d'Aix et Arles.

Nous remercions chaleureusement les membres de la Nacioun Gardiano, le groupe Marquis de Baroncelli et les nombreux figurants, ainsi que le conteur, Daniel DEMONFLIN.



Dans la nuit, les feux de camp illuminent la plage quand soudain...



Le campement, sur la plage : les villageois s'affairent, travaillent, se rencontrent, échangent. Troupeaux et cavaliers se côtoient dans la sérénité d'un soir d'automne en Camargue...

Les saintes femmes, Marie Jacobé, Marie Salomé, Sara, Marie Madeleine et leurs compagnons de fortune arrivent en Camargue. Ils se donneront pour mission d'évangéliser la Provence.



Premier acte en terre Camarguaise.

Vie au village

« Evocation » de l'arrivée des Saintes



La « roussataio » évoquait l'aspect sauvage du bétail camarguais, quand il vivait en toute liberté, avant qu'il ne soit dompté par l'homme.



C'est au Père PRUNIER que revenait le mot de la fin de cette splendide évocation.

Pèlerinage d'octobre

Le pèlerinage d'octobre a réuni un grand nombre de fidèles et pèlerins venus de Provence et du Languedoc, mais aussi de Saintois.

La Nacioun Gardiano, la Confrérie des Gardians et les confréries voisines, venant d'Aigues-Mortes, de Beaucaire ou de Saint-Gilles ont participé aux cérémonies présidées par Monseigneur DUFOUR, assisté des Pères DESPLANCHES et PRUNIER.

Les cavaliers ouvrent le cortège à travers les rues du village. A leur tête, Guy BOURNETON, de la Nacioun Gardiano, Jean-Pierre DURIEU, Capitaine de la Confrérie des Gardians, Guy CHAPTAL, Capitaine de la Nacioun Gardiano et Jean-Marie COMBETTES qui porte le drapeau du groupe Baroncelli.



Pèlerinage d'octobre



Les membres de la Confrérie des Saintes prêts pour la procession jusqu'à la mer.



La messe en Lengo Nostro, présidée par Monseigneur DUFOUR et célébrée par le Père Michel DESPLANCHES, Majoral du Félibrige.



La Croix de Camargue ouvre la procession.



Astrid GIRAUD, Reine du Pays d'Arles, était accompagnée de ses Demoiselles d'Honneur.

Une nouvelle génération a accompagné nos Saintes.

Foi et tradition se mêlent pour ce pèlerinage d'octobre.

Pèlerinage d'octobre



La mer était agitée mais la barque des Saintes y a tout de même été portée, selon un rite immuable.



Pendant la lente remontée des châsses dans la Chapelle Haute, les bouquets de fleurs sont récupérés délicatement avant d'être rendus aux familles.



Autel de la Chapelle Haute



L'église était remplie de pèlerins pour accueillir les confréries et le clergé.

Commémoration du 9 novembre

La cérémonie commémorant le 41^e anniversaire de la mort du Général De Gaulle s'est déroulée sous la pluie, au Monument aux Morts, en présence du Maire Roland CHASSAIN, des élus et des Anciens combattants.



Les médaillés du 11 novembre et les élus.

Cérémonie du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre, aujourd'hui, est dédiée à tous ceux qui ont sacrifié leur vie sur tous les champs de batailles, car « la mort au service de la France ne fait pas de différence » dira le Président de la République dans son message.

A cette occasion, Michel ASTRUC et Jean JOURNET ont reçu la Croix du Combattant, Etienne ARNAUDET, André AZAÏS, Maurice GIBERT et Albert VEVE le titre de Reconnaissance de la Nation.



Gendarmes et sapeurs-pompiers étaient présents.



La jeunesse perpétue le devoir de mémoire.

Festival d'abrivado des 10 et 11 novembre

Le soleil a envoyé quelques rayons bienvenus pour le « Festival d'Abrivado » organisé par le bar Le Revivre et le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises.



Le 10 novembre, les manadiers ouvrent le festival dans le calme, avant l'affluence du lendemain.



Départs mouvementés sur la plage où les attrappaires sont nombreux...



Et téméraires !

Festival d'abrivado des 10 et 11 novembre



Abrivado, tout un art.



Le cheval, indispensable compagnon de travail du gardian, doit être habitué à la foule, au bruit et à l'agitation pour accompagner les taureaux jusqu'aux arènes.



Festival d'abrivado des 10 et 11 novembre



Affluence record sur la plage. Après le petit-déjeuner, les abrivado se sont élancées à travers une foule compacte. Toutes les consignes de sécurité ont été respectées. Les cavaliers ont dû faire preuve d'adresse pour emmener les biòu à bon port.



Des cavaliers tout terrain.



Les arènes en vue

Festival d'abrivado des 10 et 11 novembre



Une arrivée aux arènes mouvementée.



Les « attrapaires », que ce soit sur la plage ou aux abords des arènes, n'ont pas laissé de répéter aux gardians.

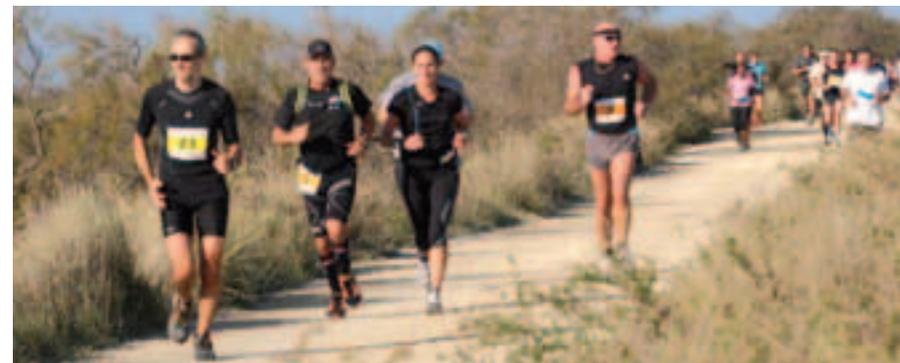


Jean-Claude DE TROCH, secrétaire du Comité d'Organisation des Fêtes Sain-toises, a commenté l'arrivée des Abrivado.

Vie au village

Le défi des plages

Le premier « Défi des Plages », organisé par la Société Nationale des Sauveteurs en Mer, a bénéficié d'un temps superbe et a rassemblé plus de 150 participants, hommes et femmes de toutes catégories.



Et sur la digue à la mer.



Trois parcours de 10, 19 et 28 km étaient proposés, traversant des paysages magnifiques. Le temps étant de la partie, c'est une belle première édition qui doit être renouvelée.



Passage agréable sur la plage.



La remise des prix aux vainqueurs, au complexe Marius-Aillet.



Merci aux organisateurs et au président Bruno ROUX, aux bénévoles et bravo à tous les participants.

Visite de Mme la Ministre de l'Écologie

Le 15 novembre, Mme la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, a rencontré Roland CHASSAIN et les élus du Conseil Municipal.



Conférence de presse au Mas de Peint, chez Lucile et Frédéric Bon.



Différents sujets ont été abordés : la mise en place du Plan Littoral pour réduire l'érosion marine, le Parc Naturel Régional de Camargue, le Plan Local d'Urbanisme, la tempête de novembre et les deux points vulnérables, la plage est et le Grand Radeau.



Photo-souvenir des élus avec Mme la Ministre.



Une ministre à l'écoute des Camarçonnais.



M. le Maire

Avant d'ouvrir la séance du Conseil Municipal, je voudrais vous informer que nous venons d'apprendre le décès, cette nuit, de notre doyenne et centenaire Saintoise, Simonne PRAT. Nous adressons nos très sincères condoléances à sa famille.

Je vous demande d'observer une minute de silence en sa mémoire.

Minute de Silence

Étaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Monsieur Stéphan BEDOT qui donne mandat de vote à Monsieur Jean-Marie BOISSET, de Madame Geneviève BOESPFLUG qui donne mandat de vote à Madame Claudie BOURCIER, de Monsieur Jean-Pierre ALENGRIN qui donne mandat de vote à Monsieur Roger DE MURCIA.

Secrétaire de Séance : Mademoiselle Nadège VERO MAUGER.

Monsieur le Maire excuse Monsieur Pierre JORAJURIA, Trésorier Municipal.

Vote du Procès verbal du Conseil Municipal du 21 Juillet 2011.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
COMPTE RENDU DE GESTION DES OPERATIONS DELEGUEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-55 : INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL. BUDGET COMMUNE.

Rapporteur : Patrick PAC

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-56 : INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL. BUDGET C.C.A.S.

Rapporteur : Patrick PAC

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-57 : CONVENTION AVEC VOIES NAVIGABLES DE FRANCE. PRISE D'EAU SUR LE PETIT RHONE. PK 319-250.

Rapporteur : André MAUGET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-58 : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE VOIRIE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE FREDERIC MISTRAL, DES RUES ADJACENTES ET LA CREATION DU JARDIN LUCETTE PENNES.

Rapporteur : Alain MARTINEZ

M. le Maire

Concernant le jardin « Lucette Pennes », il y a quelques litiges ; certains travaux ne sont pas encore terminés et sont en suspens. Il est évident que nous ne règlerons pas les factures avant la fin complète des travaux.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
2011-59 : REFORME DE LA FISCALITE DE L'AMENAGEMENT. FIXATION DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT.

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-60 : CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT. CONTRAT 2012-2014.

Rapporteur : M. le Maire

La Commune des Saintes Maries de la Mer a décidé de poursuivre sa politique de construction d'infrastructures publiques en prenant en considération les dimensions de développement durable et de protection de l'environnement. L'aménagement des locaux du poste de Police et l'installation d'un dispositif de vidéo protection, la poursuite des aménagements urbains avec la réhabilitation du Quartier de l'ancienne Gare, la réalisation d'une aire temporaire de grand passage pour les gens du voyage, les programmes de rénovation des salles associatives avec création d'un Musée et d'une Médiathèque, la restructuration de l'Hôtel de Ville, l'Aire de Stationnement des Launes, les travaux d'aménagement intérieur du Musée Baroncelli, la restauration de l'Eglise, sont autant de chantiers essentiels au développement touristique de notre Commune, à l'amélioration des activités associatives et sportives et au cadre de vie de nos administrés. Ces projets s'inscrivent, par ailleurs, dans la politique de développement durable et de protection de l'environnement de notre station. Des subventions doivent être sollicitées auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, dans le cadre d'un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement afin que les efforts engagés par notre Commune en ce domaine soient accompagnés dans des conditions optimales par cette collectivité publique dans le cadre du soutien aux actions locales.

Si le contrat est pris en considération par l'Assemblée Départementale, il nous permettra de poursuivre les aménagements de la commune pour les prochaines années.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-61 : DECISION MODIFICATIVE N°1. BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT.

Rapporteur : Martine GONNET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-62 : DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET COMMUNE.

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-63 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DES PLAGES. SOUS TRAITES D'EXPLOITATION. LANCEMENT DE LA PROCEDURE.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-64 : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DU RELAIS CULTUREL. FOSSE PARQUET TRIBUNE.

Rapporteur : Roger DE MURCIA

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-65 : MARCHÉ D'ENLEVEMENT, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS. ATTRIBUTION DU MARCHÉ.

Rapporteur : M. le Maire

Je remercie Messieurs Jean-Marie BOISSET, Patrick PAC, ainsi que tous les élus qui ont participé à la rédaction de ce marché sur Appel d'Offres Européen. Les frais de transport, de collecte et de traitement des déchets ménagers sont de plus en plus coûteux.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-66 : CREATION DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE PETITE CAMARGUE.

Rapporteur : M. le Maire

Cette commission concerne la gestion de la draille de Peccais.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-67 : TARIFICATIONS COMMUNALES. MARCHÉ DE NOËL 2011.

Rapporteur : Nadège VERO MAUGER

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-68 : TRANSPORT OCCASIONNEL. PRISE EN CHARGE D'UNE FACTURE. AUTOCARS SEGURA.

Rapporteur : Eliette SAMPIERI

M. le Maire

Je demande à Eliette de programmer le prochain voyage, comme elle sait si bien le faire.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-69 : OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES AVANT L'APPROBATION DU BUDGET 2012.

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-70 : VALIDATION DE L'ACCORD DE DEMATERIALISATION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES.

Rapporteur : Frédéric GIBERT

M. le Maire

Le principe de cette délibération vise une économie de papiers et donc d'énergie, ainsi qu'un traitement plus rapide des dossiers. La première phase de cette dématérialisation concerne l'ensemble des états de paie transmis à la Trésorerie Municipale à partir de janvier 2012.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-71 : DEFINITION DES QUOTAS PROMUS / PROMOUVABLES POUR DIFFERENTES CATEGORIES D'AGENTS.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-72 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-73 : LIBERALISATION DES DROITS

DE PLANTATION DE VIGNES. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur : Christelle AILLET

Considérant la décision prise en 2008 de rendre totalement libre la plantation de vignes sur tout le territoire de l'Union Européenne à partir du 1er janvier 2016 ;

Considérant que la plantation de vignes est régulée dans certains États membres depuis les années 1930 et dans l'Union Européenne depuis les années 1970 ;

Considérant que la Commission Européenne a proposé dans la dernière réforme de l'OCM de diminuer le potentiel de production à travers le financement d'un plan d'arrachage et dans le même temps de libéraliser les plantations à partir du 1er janvier 2016, que ces deux mesures sont antinomiques ;

Considérant les conséquences globales de la libéralisation des plantations sur l'économie, l'aménagement du territoire, les paysages, le tourisme, l'environnement : surproduction, chute des prix, diminution de la qualité, perte de notoriété, disparition des exploitations familiales, délocalisation du vignoble vers les plaines, concentration du secteur ;

Considérant les très vives inquiétudes que provoque cette décision chez les professionnels, les élus et plus largement les citoyens ;

Considérant que la quasi-totalité des pays producteurs dénonce aujourd'hui cette décision et demande à la Commission de maintenir cet outil de régulation du potentiel de production ; Considérant que la Commission reste toujours sourde à ces appels et se contente de faire circuler un questionnaire dans la perspective du rapport d'étape qu'elle doit publier en 2013 ;

Considérant les initiatives qui se font d'ores et déjà jour sur le terrain avant l'échéance du 1er janvier 2016 (spéculation, achat de terrains dans

des plaines,...) et les inquiétudes grandissantes des vignerons notamment les jeunes sur leur proche avenir ;

Considérant que l'encadrement du potentiel de production ne freine pas le développement des exploitations (plusieurs dizaines de milliers d'hectares de droits attribués durant ces dix dernières années) mais qu'il permet d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande ;

Considérant que cet instrument n'a aucune incidence sur le budget communautaire ;

Considérant le calendrier des institutions européennes et l'incertitude importante qui pèse sur la réouverture du dossier ;

Nous, élus, après avis favorable de la commission municipale « Environnement et Agriculture », réunie le 21 Novembre 2011 :

1/ Demandons au gouvernement et au Chef de l'État de poursuivre leurs efforts et de convaincre avant fin 2011 les quelques États membres nécessaires à la formation d'une majorité qualifiée ;

2/ Invitons le Conseil des Ministres de l'Agriculture à acter formellement ensuite les positions ;

3/ Demandons à la Commission Européenne d'entendre la position portée par la quasi-totalité des pays producteurs et de faire une nouvelle proposition législative ;

4/ Appelons le Parlement Européen à user de ses nouveaux pouvoirs et à prendre toutes les initiatives législatives et politiques utiles pour faire aboutir ce dossier au plus vite.

M. le Maire

Cette délibération vise à protéger le monde agricole et notamment les vignerons face à la législation européenne qui porte atteinte au secteur viticole.

Protégeons la qualité de nos vignobles qui font partie de notre patrimoine.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-74 : LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS ET ENCOMBRANTS.

Rapporteur : M. le Maire

Notre Commune a créé une déchetterie en 2001 et offre de nombreux services de qualité pour le ramassage et la collecte de nombreux déchets, notamment les huiles alimentaires usagées, les déchets végétaux, les encombrants et les services municipaux de voirie assurent une collecte des déchets ménagers 7 jours sur 7 en haute saison.

Malgré ces prestations, de nombreux incidents liés à l'incivisme entraînant le dépôt sauvage de déchets et d'encombrants sont constatés régulièrement par les Services Techniques et la police municipale. Ces dépôts constituent une atteinte intolérable à l'image de marque de notre station touristique et créent un coût supplémentaire pour la Commune. Aussi, en dehors des créneaux journaliers, des horaires autorisés et du dépôt dans les lieux prévus à cet effet, la Commune propose le principe d'une facturation supplémentaire du service de nettoyage au prix forfaitaire de 45 € pour les dépôts hors des horaires et de 450 € pour tous les dépôts sauvages. Cette facturation s'appliquera en complément des sanctions prévues notamment aux articles R 632-1 et R 635-8 du Code Pénal.

Il est envisagé d'appliquer également cette facturation d'intervention supplémentaire aux dépôts non autorisés sur le Domaine Public.

Il est regrettable que nous soyons contraints de délibérer pour agir contre l'incivisme et sanctionner le non respect de l'environnement.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-75 : FERMETURE TEMPORAIRE DU CAMPING DE LA BRISE. AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur : Roger DE MURCIA

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-76 : ABSENCE DE VERSEMENT DE SUBVENTION POUR PORT GARDIAN. ANNEE 2011

Rapporteur : Paul-Marie ALZAS

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-77 : CONTRAT AVEC ECO EMBALLAGE. BAREME E. APPROBATION DE LA DATE D'EFFET DU CONTRAT.

Rapporteur : Claudie BOURCIER

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-78 : VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL. PARCELLE CADASTREE SECTION CL N°35.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-79 : VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL. PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION CL N° 50.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-80 : AVENANTS N°1 ET N°2 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES AMENAGEMENTS DU RELAIS CULTUREL.

Rapporteur : Raymond FELINE

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-81 : DENOMINATION D'UN ESPACE PUBLIC « GEORGES POMPIDOU » - ROUTE DEPARTEMENTALE 570 - ROUTE D'ARLES.

Rapporteur : M. le Maire

Les appellations publiques doivent refléter la vie et l'histoire de la cité. Les personnes qui ont profondément marqué la vie de la Commune doivent être honorées pour que leur mémoire reste toujours vivante pour les générations futures.

Georges POMPIDOU, Président de la République Française, du 20 juin 1969 au 02 avril 1974, a marqué profondément la vie de la Commune des Saintes Maries de la Mer avec la création du Parc Naturel Régional de Camargue et notamment son acceptation d'un statut dérogatoire sous forme de Fondation pour le fonctionnement de cette structure.

C'est cet homme politique, visionnaire et moderniste, particulièrement attaché à la notion de gouvernance partagée, qui a permis au Parc Naturel Régional de Camargue de préserver l'environnement, l'identité de notre territoire, de ses traditions, et de lui garantir un développement économique et agricole harmonieux.

Profondément sensible aux valeurs républicaines et à celles ancrées dans les terroirs de France, la Camargue tenait dans son cœur une place particulière.

A l'occasion du centenaire de sa naissance et compte tenu de l'intérêt général à dénommer l'espace à usage de parking à l'angle entre la route d'Arles et l'avenue des Massouscles, il est proposé à notre assemblée délibérante de donner son accord à la dénomination suivante :

Espace « Georges POMPIDOU » - Président de la République 1911 – 1974.

J'ajouterai qu'il y a un élu parmi nous qui s'est rendu dans le village natal de Georges Pompidou et a vu l'exposition qui lui était consacrée, en l'honneur du 100^{ème} anniversaire de sa naissance.

André MAUGET

En effet, c'était une magnifique exposition retraçant le parcours d'un homme qui a servi la nation. J'ajouterai qu'il était un grand défenseur de la ruralité ; il a toujours estimé que les espaces naturels devaient être gérés et entretenus par « ceux qui vivent et travaillent au pays ».

M. le Maire

Merci André pour tes précisions très intéressantes.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-82 : DENOMINATION DE RUES. PASSAGE ENTRE LA RUE DE LA FERRADE ET LA PLACE HENRI DE MONTHERLANT. PASSAGE ENTRE LA RUE DES PENITENTS BLANCS ET LA RUE VICTOR HUGO.

Rapporteur : M. le Maire

Les appellations publiques doivent refléter la vie et l'histoire de la cité. Certaines portions de voies publiques de notre Commune n'ont à ce jour pas reçu de dénomination officielle et il convient de les baptiser d'un nom qui permette leur identification afin d'améliorer la distribution postale pour nos administrés, de faciliter le fonctionnement des Services Techniques et l'utilisation des Systèmes de Navigation Terrestre « GPS ».

Compte tenu de l'intérêt général à dénommer le passage entre la rue de la Ferrade et la place Henri de Montherlant, il est proposé à notre assemblée délibérante de donner son accord à la dénomination suivante : Passage des « Anoubles »

Compte tenu de l'intérêt général à dénommer le passage entre la rue des Pénitents Blancs et la rue Victor Hugo, il est proposé à notre assemblée délibérante de donner son accord à la dénomination suivante : Passage des « Prieurs ».

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-83 : DENOMINATION DE CHEMIN COMMUNAL. VOIE D'ACCES AU STADE.

Rapporteur : M. le Maire

Les appellations publiques doivent refléter la vie et l'histoire de la cité. Certaines portions de voies publiques de notre Commune n'ont à ce jour pas reçu de dénomination officielle et il convient de les baptiser d'un nom qui permette leur identification afin d'améliorer la distribu-

tion postale, de faciliter le fonctionnement des Services Techniques et l'utilisation des Systèmes de Navigation Terrestre « GPS ».

Compte tenu de l'intérêt général à dénommer le chemin communal donnant accès au stade de football situé quartier des Eyzières à proximité du quartier de la Terre Brulée, il est proposé à notre assemblée délibérante de donner son accord à la dénomination suivante : Chemin communal de la «Terre Brulée».

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-84 : DENOMINATION DE CHEMINS COMMUNAUX. CHEMIN BAS DES LAUNES.

Rapporteur : M. le Maire

Les appellations publiques doivent refléter la vie et l'histoire de la cité. Certains chemins ruraux et chemins communaux de notre Commune n'ont à ce jour pas reçu de dénomination officielle et il convient de les baptiser d'un nom qui permette leur identification afin d'améliorer la distribution postale pour nos administrés, de faciliter le fonctionnement des Services Techniques et l'utilisation des Systèmes de Navigation Terrestre « GPS ».

Compte tenu de l'intérêt général à dénommer le chemin communal dont le point de départ se situe Route Départementale 570, RD 570, et le point d'arrivée au pont sur la roubine de la ville, il est proposé à notre assemblée délibérante de donner son accord à la dénomination suivante : « Chemin Bas des Launes ».

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2011-85 : DENOMINATION DE CHEMINS COMMUNAUX. CHEMIN DU PONT BLANC. CHEMIN DE DROMAR. DRAILLE DES CAPELLANS. DRAILLE DE LA VALETTE. DRAILLE DE DROMAR

Rapporteur : M. le Maire

Les appellations publiques doivent refléter

la vie et l'histoire de la cité. Certains chemins ruraux et chemins communaux de notre Commune n'ont à ce jour pas reçu de dénomination officielle et il convient de les baptiser d'un nom qui permette leur identification afin d'améliorer la distribution postale pour nos administrés, de faciliter le fonctionnement des Services Techniques et l'utilisation des Systèmes de Navigation Terrestre « GPS ».

Compte tenu de l'intérêt général à dénommer le chemin communal dont le point de départ se situe Route Départementale 570, RD 570, et le point d'arrivée sur le Pont Blanc il est proposé à notre assemblée délibérante de donner son accord à la dénomination suivante : « Chemin du Pont Blanc ».

Compte tenu de l'intérêt général à dénommer le chemin communal dont le point de départ se situe au pont sur la roubine de la ville et le point d'arrivée sur la route départementale 38, RD 38, il est proposé à notre assemblée délibérante de donner son accord à la dénomination suivante : « Chemin Bas de Dromar » dit de l'Eveillât.

Compte tenu de l'intérêt général à dénommer le chemin communal dont le point de départ se situe Route Départementale 38 b, RD 38 b, et le point d'arrivée sur la draille privée donnant accès au Mas de Badet, il est proposé à notre assemblée délibérante de donner son accord à la dénomination suivante : « Draille des Capellans ».

Compte tenu de l'intérêt général à dénommer le chemin communal dont le point de départ se situe Route Départementale 85, RD 85, embranchement dit « du Sauvage », et le point d'arrivée sur la draille de Dromar, il est proposé à notre assemblée délibérante de donner son accord à la dénomination suivante : « Draille de La Valette ». Compte tenu de l'intérêt général à dénommer le chemin communal dont le point de départ se

situe chemin bas de Dromar dit « de l'Eveillât », et le point d'arrivée sur la draille de la Valette, il est proposé à notre assemblée délibérante de donner son accord à la dénomination suivante : « Draille de Dromar ».

Alain MARTINEZ

Concernant l'appellation « Chemin Bas de Dromar dit de l'Eveillât ». Cette nouvelle appellation me paraît trop longue et compliquée pour les Services postaux et les Systèmes de Navigation Terrestre « GPS ». Je suis d'avis de maintenir l'appellation « Chemin Bas de Dromar » uniquement.

M. le Maire

La nomination des drailles suscite toujours des débats. Nous avons été amenés à les dénommer officiellement pour faciliter le travail et la distribution des services postaux, ainsi qu'en raison du développement des Systèmes de Navigation Terrestre « GPS ».

De prochaines réunions seront programmées pour l'appellation d'autres drailles et chemins communaux.

*Adopté à la majorité des membres présents et représentés
(2 contre : Roger DE MURCIA, Alain MARTINEZ)*

INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

Fréquentation touristique

A quelques jours de Noël, nous pouvons dresser le bilan de la saison touristique de la station. La commune a connu une très bonne fréquentation avec une excellente météo en octobre. La crise financière, économique et sociale n'a pas empêché les départs en vacances. Mais les consommations et dépenses sont sous haute surveillance et limitées au budget familial, se traduisant par des séjours plus courts. La saison

2011 aux Saintes est malgré tout à ranger au chapitre des bonnes saisons.

Aujourd'hui, la promotion mise en place par la Municipalité, la S.E.M.I.S. et l'Office de Tourisme, notamment à travers le développement des outils multimédia, porte ses fruits.

Les médias s'intéressent à notre Patrimoine naturel et culturel et de nombreux reportages télévisés, radio ou magazines ont été réalisés sur les Saintes.

Visite de Mme la Ministre de l'Écologie

Le 15 novembre dernier, j'ai reçu Madame la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, qui a également rencontré à cette occasion les élus du Conseil Municipal. Différents sujets ont été abordés : la mise en place du Plan Littoral pour réduire l'érosion marine, le Parc Naturel Régional de Camargue, le Plan Local d'Urbanisme et le contournement autoroutier d'Arles.

Ont également été évoqués la forte tempête de novembre et les deux points vulnérables, la plage Est et le Grand Radeau. J'ai demandé à Madame la Ministre qu'elle intervienne auprès des services de l'État pour accélérer la création d'un épi en T, plage Est et pour inscrire le littoral du Grand Radeau au Plan National de Prévention face aux submersions marines. J'ai souligné le travail considérable, entrepris depuis 17 ans par la Municipalité, pour la protection des biens et des personnes au droit du village. Nous devons, malgré tout, poursuivre nos efforts sans relâche et continuer à lutter contre les agressions de la mer.

Subvention de l'État

Le premier ministre François FILLON a accordé une subvention de 100.000 € pour les aménagements réalisés sur la commune, dans le cadre du FNADT, Fonds national d'aménagement et de développement du territoire.

Syndicat Mixte des Traversées du Delta du Rhône - SMTDR

En tant que Conseiller Général et membre du Conseil d'Administration du SMDTR, je suis intervenu, le mercredi 19 octobre, auprès du Président du Syndicat pour le maintien du bac du Sauvage, compétence exclusive du Conseil Général.

En outre, j'ai fait inscrire au budget 2012 une étude pour son renouvellement, le bac actuel datant de plus de 50 ans.

Toutes les rumeurs sur sa fermeture sont donc infondées et malveillantes.

La bouvine saintoise à l'honneur

Les Saintes, Capitale de la Camargue, sont aussi cette année la Capitale de la Bouvine. En effet, avec le Biou d'or obtenu par « Garlan » le taureau des Baumelles, et le Biou de l'Avenir remporté par « Ratis » le cocardier de Raynaud, les manades saintoises ont brillé dans les Arènes de Provence et du Languedoc. Nous ne pouvons dissocier les raseteurs de ce beau palmarès, notamment avec Bastien FOUR, qui a terminé second du Trophée des AS-Elite. Notons que la manade du Grand Radeau a également remporté le premier prix de la finale des courses de Tau. Nous souhaitons à tous les éleveurs et raseteurs saintois une aussi bonne tempourado 2012 !

Vidéo-protection

Le dossier se concrétise. Après plusieurs réunions entre élus et techniciens, c'est la société EMSYS qui a été retenue après consultation. Dix-sept caméras seront installées sur la commune. Ce projet permettra de limiter les dégradations du cadre de vie et les actes d'incivisme. Il est subventionné par l'Etat à hauteur de 50 %. La vidéo-protection sera opérationnelle avant l'été.

Concert à l'église

Dans le cadre de la tournée « Chants de Noël

2011 », la commune reçoit le « Noël de l'Europe Baroque » le jeudi 22 décembre à 19 h à l'église Notre-Dame-de-la-Mer. Ce concert est pris en charge par le Conseil Général ; l'entrée est gratuite.

Intempéries d'automne

Depuis le 25 octobre dernier, il est tombé sur la commune plus de 200 mm de pluie. Le réseau hydraulique a été efficace et a bien fonctionné pour recevoir une telle quantité d'eau. La commune n'a pas enregistré de sinistres.

Classement des plages

L'A.R.S., Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, publie annuellement le bilan de la qualité des eaux de baignade. Pour la 4ème année consécutive, nos plages sont classées 10 A « Qualité excellente », soit le niveau maximal de qualité ; un plus pour notre station.

Nouvelles permanences au centre médico-social

Mme Anne CHASSEFAIRE, sage-femme, et Mme Romy SAGLIO, diététicienne, tiendront leur permanence au centre médico-social de la rue Gambetta. Ces deux nouvelles activités se rajoutent donc à celles du podologue, de l'ostéopathe, de la médecine du travail et des services sociaux, CAF, Sécurité sociale, Marine. Les horaires sont affichés dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Port Gardian

La législation des ports évolue. Une nouvelle réglementation de police va être mise en place par la SEMIS et le Conseil Portuaire pour Port Gardian.

Maintien des activités équestres

Le 29 septembre dernier, j'ai saisi la députée européenne du sud-est, Dominique VLASTO et Joseph RAUL, Président de groupe au Parlement Européen concernant le recours introduit par la Commission contre la France au sujet de

la TVA à 5,5 % sur les activités équestres.

Le Parlement Européen est ainsi informé des graves conséquences qu'aurait un passage à 19,6 % dans de nombreux secteurs de l'économie camarguaise.

Nous demeurons vigilants et mobilisés sur cette question.

Abrivado des 10 et 11 novembre

Les incontournables abrivado des 10 et 11 novembre ont connu un vif succès, malgré une météo peu clémente les jours précédents. Le 10, ce sont les jeunes du village qui ont assuré l'animation tandis que le 11 a connu une grosse affluence. Toutes les règles de sécurité ont été appliquées et respectées.

Chasse

M. Benjamin AUBERT, président de la société de chasse « La Santenco », et le bureau remercient la municipalité pour les travaux effectués pour l'assèchement des paluns. Cette intervention est nécessaire pour une meilleure gestion des niveaux d'eau et un meilleur équilibre du milieu naturel.

Surveillance des plages

Comme chaque année, le bilan de l'activité des trois postes de surveillance des plages est établi pour la période du 25 juin au 4 septembre 2011. Une légère baisse a été enregistrée par rapport à 2010, soit 852 interventions pour blessures et piqûres d'animaux principalement, notamment concernant les centres de loisirs en juillet et août. Nous remercions l'ensemble des personnels qui ont assuré ces permanences tout au long de l'été.

Opération Brioches - Chrysalide

L'opération brioche, réalisée avec le concours du Regain Saintois, a connu un franc succès. Le montant des ventes s'est élevé à 1.109,10 euros.

Je remercie les personnes bénévoles et dévouées qui ont participé à cette opération, Mesdames

Mireille AUMAITRE, Giovanna GIBERT, Simone MORI, Marie-Rose BREMOND, Magali RAFFARD et Pascale CRAVETTA, ainsi que les généreux donateurs.

Travaux

Après la démolition du blockhaus, la plage Crin Blanc a retrouvé son lustre d’antan. La rénovation de l’Office de Tourisme a débuté en octobre et se poursuit. L’entrée du village, route de l’Amarée, avec la nouvelle tranche de la promenade du bord de mer et l’aménagement de l’avenue Riquette-Aubanel sont bien entamés. La semaine dernière ont débuté également les travaux de la route d’Arles, de l’avenue des Massouscles, du chemin du Pont Blanc et de l’espace que nous venons de baptiser « Georges Pompidou ».

Notons que ces travaux de voirie ont bénéficié d’une subvention de 233.259 € du Conseil Général au titre du fonds départemental d’aide au développement local pour l’année 2011. Ces aménagements permettront une meilleure circulation des piétons sur ce secteur et contribueront à leur sécurité.

La rénovation du Relais Culturel a démarré fin septembre et se poursuit avec l’implantation du cinéma numérique dans la salle Baroncelli qui reste aussi une salle de spectacles.

Depuis la mi-septembre, la résidence senior sort de terre, ce qui apporte une réponse positive à tous les détracteurs.

En outre, ont débuté aujourd’hui la tranche 2 des travaux de l’église Notre-Dame-de-la-Mer, à savoir la réfection du chevet haut, du chevet bas, de l’escalier sud, de l’escalier nord et de la façade sud. Coût de l’opération : 376.480 €.

Je vous rappelle que ces travaux sont réalisés sans emprunts ni augmentation de la part communale de vos impôts locaux. Tout cela est le fruit du travail et de l’investissement de l’équipe

municipale et de l’ensemble des services de la commune.

Subventions - Agence de l’Eau Rhône Méditerranée

L’Agence de l’Eau Rhône Méditerranée nous a octroyé une subvention d’un montant de 7.487 € pour la réalisation d’une étude des profils de vulnérabilité des eaux de baignade.

Subventions - Conseil Général Canton-commune Camargue Environnement

• SYMADREM
Plan Rhône Investissements 2011 3.958.235 €

Travaux

• Travaux Proximité - aménagement de l’Office du Tourisme 53.418 €
• Travaux de Voirie 233.259 €

Divers

• Hôtel le Mirage Travaux de mise aux normes 2.000 €
• Office du Tourisme Guide touristique 4.500 €

TOUR DE TABLE

Christelle AILLET

Nous avons reçu les colis de Noël offerts aux personnes âgées. Il faut prévoir une réunion pour la distribution.

M. le Maire

En effet, nous organiserons une réunion pour la distribution des colis dont j’ai constaté la qualité des produits choisis.

Frédéric GIBERT

Aujourd’hui, une réunion s’est tenue en Mairie avec un représentant du Conservatoire du littoral, le Président de « la Santenco », ainsi que les membres de la Commission extra-municipale,

pour permettre aux chasseurs à l’arc d’exercer leur activité sur le domaine du Mas de la Cure, en 2012.

Cette activité sera soumise à la réglementation de « la Santenco » et sera uniquement réservée aux titulaires de la carte de la société de chasse.

Daniel ARNAUDET

Quel jour est fixé pour cette chasse ?

Frédéric GIBERT

Une convention sera établie entre la Commune, le Conservatoire du Littoral et « la Santenco » pour déterminer les conditions de cette pratique cynégétique.

M. le Maire

J’ai rencontré, à Paris, Monsieur Jérôme BIGNON, Député et Président du Conservatoire du Littoral et pour un entretien sur l’ouverture du droit de chasse à l’arc sur les domaines du Conservatoire du Littoral.

J’ai toujours été favorable à la chasse à l’arc sur le domaine du Mas de la Cure avec une réglementation particulière.

Je laisse le soin au Directeur du Conservatoire du Littoral, aux Président et membres de la Santenco, ainsi qu’à la Commission extra-municipale d’élaborer cette convention qui fixera les conditions de chasse, avec le Directeur du Mas de la Cure sur ce domaine.

Daniel, j’espère avoir répondu à ta question.

Frédéric GIBERT

Concernant l’assèchement des marais, ce fut un programme assez conséquent qui a été réalisé à 99%. La pelle mécanique des Services Techniques est restée pratiquement un an dans les marais. Il reste deux petits points qui seront traités avec la Commission Hydraulique.

Raymond FELINE

Je tiens à souligner que cette opération a été effectuée dans l’intérêt de tous et non seulement pour les chasseurs.

André MAUGET

J'ai lu avec attention la lettre du Parc « *Visages de Camargue* ».

J'ai quelques remarques à formuler concernant la parution, dans cette revue, de nombreuses photographies du candidat potentiel aux élections législatives.

Le Syndicat Mixte doit être apolitique. Je dénonce une ingérence manifeste et excessive.

M. le Maire

A ce sujet, j'ai écrit au Président du Parc Naturel Régional de Camargue, Hervé SCHIAVETTI, qui est également directeur de publication de cette brochure bimestrielle. Je lui ai fait part de mon étonnement quant à son utilisation tendancieuse et à ce mode de fonctionnement. Cette publication ne doit pas être un outil de propagande électorale pour le Député et Président de Région, Michel VAUZELLÉ. Je suis dans l'attente de la réponse du Président du Parc.

Patrick PAC

Je voudrais connaître la date de fin contrat de fermage de Veolia.

M. le Maire

Le contrat finit en 2017 sauf évolution éven-

tuelle des conditions juridiques nous obligeant à anticiper le terme.

Raymond FELINE

Ce matin, j'ai assisté à une réunion très intéressante avec le bureau d'étude en charge de la mise en conformité de la station de lagunage. Nous avons rencontré des gens compétents qui nous ont soumis des propositions allant dans le sens de la protection de l'environnement.

M. le Maire

Nous travaillons, en étroite collaboration avec les services de l'Etat sur ce dossier, pour mettre en conformité la station de lagunage, créée en 1979, avec les nouvelles lois européennes.

Avant de lever la séance, je vous remercie pour votre travail, et vous donne rendez-vous au 31 décembre pour l'Embrasement de l'Hôtel de Ville, ainsi qu'au 10 janvier pour la cérémonie de présentation des vœux de la Municipalité.

Je vous souhaite, d'ores et déjà, ainsi qu'à vos familles, de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Toutes les délibérations sont affichées et consultables en Mairie

Vue depuis l'actuelle avenue Gambetta.

Le clocher de l'église est alors mal en point.



La carte postale a été envoyée en 1908.



La rue Marcel Cerdan autrefois.

Le village bouze

Aménagement de l'entrée de la route de l'Amarée, de l'avenue Riquette Aubanel et de la promenade du bord de mer



Les travaux de la 4^e tranche ont débuté fin septembre.



Nouveaux trottoirs de l'avenue



Une promenade qui sera sécurisée.

Office de Tourisme



Le Conseil Général participe à hauteur de 53.418 euros pour les travaux de rénovation de l'Office de Tourisme.

Relais culturel

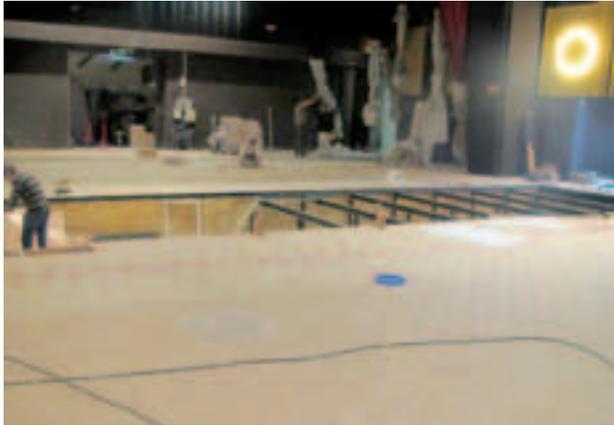
Le Relais Culturel fait peau neuve avec le changement des fauteuils, du parquet, la mise en conformité du réseau électrique et l'implantation du cinéma numérique.



Tous les mercredis, réunion de chantiers avec les élus et la société en charge des travaux du Relais Culturel



Démolition de la dalle de la salle Baroncelli.



Les travaux seront terminés pour les fêtes de Noël

Rénovation de la façade nord de l'Eglise



Les travaux de rénovation de l'Eglise comprennent la réfection de la tour de l'horloge, de la façade sud, des chevets haut et bas ainsi que la remise à neuf des escaliers de la tour de l'horloge. La maîtrise

d'œuvre a été confiée à l'architecte des Monuments Historiques de France, et la réalisation à l'entreprise VIVIAN. Les travaux ont débuté le 22 novembre.

Résidence Séniors

Certains disaient que c'était l'Arlésienne, celle dont on parle toujours et qu'on ne voit jamais... Les travaux de la future « Résidence Seniors » ont pourtant bel et bien débuté. Sur le parking du Grand Large, cette « résidence-services » de 72 lits occupera 5 223 m² sur les 23 000 m² de la superficie totale du parking.



Entrée du Village

Rénovation de l'entrée du village, route d'Arles, Avenue des Massouscles, Chemin du Pont Blanc, Espace Georges Pompidou, Place du 8 mai et Passage des Anoubles.





Digues

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône est un acteur majeur de la mise en œuvre du volet « inondation » du Plan

Rhône sur son territoire, au travers du Symadrem, maître d'ouvrage essentiel à la réalisation de ces travaux.

Montant total : 4,8 millions d'euros répartis entre les différentes collectivités et l'Etat, dont 1,1 million d'euros financés par le Conseil Général.

Les travaux de carrossabilité de 72 km de digues ont permis de :

- Rendre circulables par tous les temps les digues fluviales du Rhône afin d'en faciliter l'entretien, la surveillance et les interventions en période de crue,
- Supprimer les ouvrages hydrauliques traversants hors service qui constituent des points faibles dans la digue,
- Assurer le respect de l'interdiction de circulation sur les digues.



Digue rive gauche du Petit Rhône



Réfection de la Digue à la mer

Faucardage



Faucardage et nettoyage de notre réseau routier au printemps et à l'automne

Arles

Le collège Frédéric-Mistral, fréquenté notamment par de nombreux élèves saintois, a été inauguré en septembre dernier à Arles par Daniel CONTE, vice-président du Conseil Général et les élus locaux. Le coût de la reconstruction totale de ce collège à l'architecture contemporaine s'élève à près de 26,4 millions d'euros. Les équipements sportifs sont importants dans cette nouvelle structure où le sport, notamment la section « tennis » tient une prépondérante place.



Coupe du ruban avec les élèves du Collège



Visite des locaux avec de Mr Daniel CONTE, Vice Président du Conseil Général, de nombreux élus et de Mme Michèle MOREL, Principale du Collège.



Le sport bien intégré au sein du collège.

LES AIDES DU CONSEIL GENERAL 13 AUX COLLEGIENS

Allocation Départementale d'Études des Collèges

Une allocation de 138 euros par an pour les collégiens boursiers de l'Etat et sous conditions de ressources. Les dossiers sont à retirer à partir de la mi-octobre de l'année en cours, auprès de votre collègue. 04 91 21 23 79 - adec@cg13.fr

Français et géographie

Un dictionnaire de français est offert aux élèves de 6e et un Atlas à ceux de 5e en début d'année scolaire.

Manger de bonnes choses à la cantine

Lutter contre le déséquilibre alimentaire et contre la standardisation de l'alimentation est une préoccupation croissante du Conseil général. L'opération «Manger autrement au collège» est proposée à tous les collèges publics, en collaboration avec l'Education Nationale.

Ce dispositif est conçu autour de 3 volets : aide à la consommation de fruits et légumes frais de saison, actions éducatives auprès des élèves, formation des personnels de cuisine.

Les chèques resto-collège

90 euros€ de réduction sur la facture trimestrielle de la demi-pension des élèves boursiers prenant 4 repas par semaine.

Ordina 13

Un collégien, un ordinateur

Le Conseil général investit depuis 2002 dans les nouvelles technologies pour les collèges en les équipant d'ordinateurs fixes de « classes mobiles », de bornes Wifi, d'ordinateurs portables et de matériels périphériques. A nouveau cette année, le Conseil général offre à tous les élèves de 4e un ordinateur portable.

www.ordina13.com

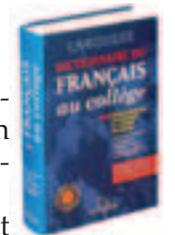
L'attitude 13 : le chéquier culture et sport

Pour tous les collégiens scolarisés et domiciliés dans le département, chéquier gratuit de 100 euros de réduction comprenant 2 chèques de 25 euros pour participer à un stage sportif pendant les vacances scolaires dans les clubs affiliés à une fédération sportive et pour payer en totalité ou en partie sa licence sportive. Le chéquier est attribué sans conditions de ressources dans la limite des 45 000 exemplaires disponibles. La commande du chéquier s'effectue en ligne sur le site www.lattitude13.fr (attention : ne plus envoyer le certificat de scolarité)

Direction de la Jeunesse et des Sports - Service Jeunesse 0 811 880 088

La carte Ticketreize, qu'est-ce que c'est ?

C'est une carte à puce rechargeable, il existe 2 types de cartes : La carte Ticketreize person-



Conseil Général

nalisée avec photo, nom, prénom.

Rechargeable avec tout type d'abonnement (scolaire - valable 1 an, jeunes de moins de 26 ans, hebdomadaire ...);



La carte Ticketreize anonyme sans photo, peut être utilisée par plusieurs personnes qui empruntent le même trajet. Rechargeable uniquement avec l'abonnement « 6 voyages ».

Transports scolaires

Critères pour bénéficier de la prise en charge des transports scolaires par le Conseil général des Bouches-du-Rhône :

- Etre élève de maternelle, primaire, collège, lycée (général ou professionnel) ;
- Etre domicilié dans le département des Bouches-du-Rhône ;
- Effectuer un trajet domicile / établissement scolaire en dehors des périmètres urbains ;
- Effectuer un aller-retour par jour, ou par semaine pour les internes ;
- Etre distant de plus de 3 kilomètres de son établissement scolaire.



Pour les internes, la distance minimum est de 10 kilomètres ;

- Fréquenter un établissement public ou un établissement privé sous contrat avec l'Éducation Nationale.

SITE INTERNET DU CONSEIL GENERAL 13
www.cg13.fr rubrique EDUCATION



PERMANENCES ADMINISTRATIVES :

■ Assistante Sociale de la Direction Générale Adjointe de la Solidarité
1er et 3ème mardi du mois
Sur rendez-vous au 04 13 31 58 70

■ Assistante Sociale de la Caisse d'Allocation Familiale
1er et 3ème mardi du mois
Sur rendez-vous au 04 88 57 32 21

■ Médecine du Travail
19, Rue Emile Fassin ARLES - tél. 04 90 96 70 36

*Tous les jeudis matins
*Tous les lundis toute la journée d'avril à octobre.

■ Assistante Sociale Caisse Retraite d'Assurance Maladie
Permanence le 1er vendredi du mois
Sur rendez-vous le lundi matin au 04 90 18 46 08

■ Assistante Sociale de la Marine
Sur rendez-vous au 04 67 74 73 69

■ Assistante Sociale Mutualité Sociale Agricole
Sur rendez-vous en Arles au 04 90 96 08 20

■ Assistante Sociale Mutualité Sociale Agricole
Sur rendez-vous en Arles au 04 90 96 08 20

PERMANENCES MEDICALES :

■ Ostéopathe, Céline ROCHET
Tous les mercredis
Sur rendez-vous au 06 70 29 33 29

■ Diététicienne, Romy SAGLIO
Tous les samedis
Sur rendez-vous au 06 08 76 97 29

■ Sage femme, Anne CHASSEFAIRE
Mardi et vendredi après midi
Sur rendez-vous au 06 03 64 63 82

■ Pédiatrice Podologue Michèle LEGER
Sur rendez-vous au 06 16 11 75 06



La Poste



Nouvelle signalétique pour une meilleure information des citoyens.

Une nouvelle boîte aux lettres a été mise en place à l'entrée de la poste.

Draille du Grand Radeau



Les Services Techniques ont remis l'ensemble des drailles en état. Ce sont 1410 tonnes de tout-venant qui ont été utilisées, pour un coût de 36.645 euros TTC.

Stade des Eyzières



Nouveau marché pour l'entretien de la pelouse du stade des Eyzières avec la société Sud Espaces Verts



Installation de tribunes pour les supporters de l'Olympique Saintois

Blockhaus

Depuis plus de 10 ans, Roland CHASSAIN demandait à l'Etat de procéder à la démolition du blockhaus situé à l'ouest du village, sur la plage dite de Crin Blanc.

Témoin d'une page de l'histoire, la montée des eaux avait fait de ce vestige un véritable îlot.

Construit avant 1940, il était fortement soumis à l'érosion littorale qui l'isolait de plus en plus en mer. Utilisé comme plongoir ou visité en apnée, il devenait, au fil du temps, une source de danger et d'accidents.

En 2010, l'Etat a décidé d'ouvrir des crédits pour cette opération. Une inspection des fonds marins autour du blockhaus a été réalisée par la Préfecture Maritime de la Méditerranée et la Marine Nationale.

La hauteur d'eau autour du blockhaus variait suivant les saisons entre 1,20 m et plus de 2,50 m. Pour que les engins accèdent au blockhaus, une digue provisoire a dû être construite, et c'est par une démolition mécanique, à l'aide de pelles hydrauliques, que le chantier s'est effectué.

A la fin de la démolition et de l'évacuation des

gravats, la digue a été enlevée et les matériaux évacués dans un centre de traitement homologué.

Des plongeurs ont effectué un contrôle de la zone pour s'assurer de l'absence d'engins de guerre, obus ou grenades.

Coût de cette opération prise en charge par l'Etat : 116 000 euros.



Création d'un chemin de roulement pour les engins de démolition



Défiguré depuis 70 ans, le rivage a retrouvé son charme d'antan.

Il était une fois la Provence



Une jeune Saintoise, Jessy LUCINI, fille d'Andrée et Christian, commerçants Saintois et Président de l'Olympique Saintois, a participé à la grande tournée du spectacle musical « Il était une fois la Provence », conté par Michel GALABRU.

Ce spectacle, mettant en scène chanteurs et comédiens, est un hymne à notre belle Provence, à travers son histoire et aux personnages qui l'ont marquée, Sara, le Roi René, Dantès, Nostradamus, Daudet, Mistral, Cézanne... et ses paysages riches de couleurs et de lumière.

C'est avec une immense joie et une grande fierté que Monsieur le Maire a reçu, Jessy, cet été, lors de cette tournée. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de réussite à Jessy, notre ambassadrice Saintoise.

Fouilles archéologiques



Roland CHASSAIN à la rencontre de l'équipage de Luc LONG .

Les recherches de Luc LONG et de son équipe du DRASSM – Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines - entamées depuis plusieurs années, se poursuivent régulièrement. Des fouilles qui ont déjà révélé la présence au large des Saintes, près de l'embouchure, d'un avant-port antique et de nombreuses autres épaves riches en témoignages. Vestiges romains du 1er siècle, amphores grecques plus anciennes, dépotoir portuaire conséquent, la zone devrait réserver encore quelques belles surprises...

Visite ministérielle



Mr Alain MARLEIX, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités Territoriales a rendu une visite amicale à Roland CHASSAIN qui a permis de faire le point sur la réforme des collectivités.

Hommage à notre centenaire



Simonne Prat est née le 13 septembre 1911. Elle a passé une partie de sa vie aux Saintes-Maries où son mari était électricien aux services techniques de la mairie. Entourée des siens, Simonne a fêté ses 100 ans. Elle a été faite Citoyenne d'Honneur des Saintes par Mr le Maire. Un magnifique bouquet de fleurs lui a été offert. Depuis, Simonne nous a quittés, le 22 novembre; nous adressons toutes nos condoléances à la famille.

Le marché



Ministre du Tourisme, Frédéric LEFEBVRE

Lors d'un déjeuner champêtre, Roland CHASSAIN s'est entretenu avec Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises et du Tourisme, et Monique ROBINEAU, Conseillère régionale de Provence Alpes Côte d'Azur. Cette rencontre a permis d'échanger sur la qualité des structures touristiques des Saintes et du Pays d'Arles.



Dégustation de la gardianne de taureau Camargue AOC.

“ Les marchés de Provence ” chantait Gilbert Bécaud... Le marché est une tradition. Que ce soit dans les petits villages, hameaux ou dans les grandes villes, il est un art de vivre. On y fait ses achats, d'étal en étal, en côtoyant son voisin et des touristes. A moins qu'on ne vienne y flâner pour profiter de l'ambiance, des couleurs chatoyantes des fruits et légumes, des odeurs des épices et rôtisseries... Le marché est aussi l'occasion de faire découvrir l'artisanat local et les spécialités de la région.



Nouveau véhicule à la Police Municipale



Dacia Duster coût 22.819,49 euros TTC

Conseil Général

Les Conseillers Généraux des Bouches-du-Rhône du groupe UMP-Nouveau Centre ont été reçus en mairie par le Maire, Conseiller général, et les élus du Conseil Municipal. Cette rencontre a permis de débattre du fonctionnement et des compétences de cette institution avant de partager le verre de l'amitié.



Vidéo protection

Avant d'installer la vidéo protection aux Saintes, le Maire accompagné d'une délégation d'Elus, a rendu visite à son homologue, Maire de Rognonas.



Mr Yves PICARDA, Maire de Rognonas et le Chef de la Police Municipale ont fait part de leur expérience sur l'utilisation et le fonctionnement de leur vidéo protection.

Château d'Avignon

Reflet de l'ère industrielle en Camargue, le château d'Avignon est situé au cœur d'un domaine viticole, sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer. Construit par la famille d'Avignon au XVIII^e siècle, il est racheté en 1893 par Louis Prat-Noilly. Dans un esprit novateur et révolutionnaire, ce riche négociant marseillais va transformer cette bastide classique en un précieux pavillon de chasse aux équipements ultra modernes pour l'époque. En 1984, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône rachète le château d'Avignon au Comte de Pastré. Le domaine départemental, ouvert au public, a été classé au titre des Monuments Historiques en 2003. Il est ouvert toute l'année au rythme des saisons.

Contact : 04 90 97 58 60.



Du nouveau dans la crèche

Cette année, Arlette BERTELLO a reconstitué, pour sa crèche provençale au Relais Culturel, les scènes de la vie quotidienne au cours des quatre saisons. La nouveauté : un camp de Gitans en Camargue. Exposition visible jusqu'au 5 février 2012.



Pour voter

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

- **Elections présidentielles**
les 22 avril et 6 mai 2012
- **Elections législatives**
les 10 et 17 juin 2012.



Jumelage avec l'Andalousie

L'association de jumelage Villamanrique de la Condesa a organisé un séjour à l'attention de jeunes espagnols. Des échanges et des visites avaient déjà eu lieu mais jamais avec des adolescents. Neuf jeunes « Villamanriquais » et deux accompagnatrices ont été accueillis par la Présidente Sylvie FELINE, Michèle LARTIGUE et les membres de l'association, pendant cinq jours. La délégation a été hébergée par la S.E.M.I.S au camping de La Brise, a bénéficié d'une visite guidée du village, offerte par l'Office de Tourisme, de la découverte du Parc Ornithologique, d'une balade avec le Tiki III et de randonnées en VTT et en canoë-kayak.



Avant de regagner l'Espagne, le groupe a été reçu en mairie par Roland CHASSAIN et les élus. Echange de cadeaux et verre de l'amitié ont permis de sceller les bonnes relations entre Camarguais et Espagnols enchantés de leur séjour.

Acquisition de nouveaux véhicules aux Services Techniques



Toyota Hilux « X » TRA cabine.
Coût 22.470 euros TTC



Tracteur agricole Modèle A 83.
Coût 41.381 euros TTC.



Dacia Logan Pick up Ambiance DCI 70 EC02.
Coût 10.862 euros TTC.

Archers des Sables

Le Président et les membres de l'association sportive de tir à l'arc Saintoise ont organisé une journée portes ouvertes pour faire découvrir leur discipline.



Une soirée « Camargue » en Italie

La Camargue s'exporte ! Alexandra LORSINI a organisé en effet une soirée « Camargue » en octobre dernier à l'Hôtel Villacarlotà, sur le Lac Majeur, en Italie. Le groupe Soy et le chef Chico ont étalé tout le savoir-faire des Camarguais, pour le plus grand plaisir des Italiens.



Ecolo



Les Agents de la Police Municipale patrouillent en VTT.

Le recensement - Service National

Les jeunes hommes et jeunes filles, de nationalité française, ont l'obligation de se faire recenser au cours du mois de leur 16ème année. Ils sont invités à se présenter ou se faire représenter par leur représentant légal, à la mairie munis de la carte nationale d'identité et du livret de famille.



Les Nouveaux-Nés

Afin d'organiser la cérémonie de célébration des naissances de l'année 2011, nous invitons les parents, domiciliés sur la Commune des Saintes Maries de la Mer, à se rapprocher du bureau de l'Etat-Civil qui enregistre les inscriptions jusqu'au 13 janvier 2012 Dernier délai.

Les parents, ayant adopté un enfant, sont également invités à s'inscrire pour célébrer leur arrivée sur la Commune.

Noces d'Emeraude - d'Or et de Diamant 2011

En vue de la cérémonie des noces d'Emeraude, 40 ans, noces d'Or, 50 ans et noces de Diamant, 60 ans, nous demandons aux couples, même mariés dans une autre commune et domiciliés sur la Commune des Saintes Maries de la Mer, ayant fêté en 2011 leur anniversaire de mariage, de bien vouloir s'inscrire en mairie, muni du livret de famille, au bureau d'Etat-Civil, jusqu'au 13 janvier 2012 dernier délai.

Plantation de pins au Grand Radeau



Se souviennent-ils ? Il y a dix ans...

Aujourd'hui, nos petits, comme les pins, sont devenus grands et la pinède est magnifique.

Respectez l'environnement



La déchetterie est gratuite

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
samedi de 9h30 à 12h00

Pour toute information :

06 17 67 30 00

04 90 97 83 82

Chasse aux sacs et dépôts sur la voie publique

Le Conseil Municipal a délibéré le 22 novembre pour lutter contre la prolifération des actes d'incivisme.

Il est interdit de déposer des sacs au sol, à côté des conteneurs et points d'apport, sous peine d'une amende de 45€.

Tout autre dépôt de déchets, matériaux, encombrants ou végétaux sur la voie publique sera sanctionné par une contravention de 450€. Article R632-1 du Code Pénal.

Merci de respecter votre environnement

NAISSANCES 2010

27 octobre OUZAID Wassim
 11 novembre MEDINA Louna
 15 novembre RADOSALVJEVIC Zaro
 16 novembre BEDOT Jonas
 24 novembre BELAÏDI Samy
 27 novembre MOUJANE Rayan
 19 décembre BOULEGROUH Lyna

NAISSANCES 2011

13 janvier BITEAUDAU Tony
 04 février SEBBANE Mia
 24 février TREILLE Nathan
 11 mars NERI Coralie
 26 mars AMLOU Adam
 27 mars ZOUINI POTTIER Inès
 28 mars CARRARA Maguelonne
 13 avril COLLADO Adam
 22 mai DURAND DUCHIER Titouan
 22 mai ROH Mehdi
 15 juin ROCHA Yann
 20 juin BENAMA Kais
 29 juin AUBERT Emma
 09 juillet PIERINI Folco
 16 juillet EL OTMANI Rhania
 26 juillet SOUBERVIE Oyana
 27 juillet BOUCHOUIT Ranime
 01 août IBANEZ Lucas
 03 août BELAMRIA Salma
 23 août TISSANDIE Célia
 31 août PRESUTTO Enzo
 02 septembre CHEBIBANE Mohamed-Amin
 07 septembre RODEMET Kelya
 16 octobre BERTHOMIEU Joey
 23 octobre GIRAN Jean-Emmanuel
 24 octobre AUBERT Clémentine
 24 octobre RODRIGUEZ MATRAY Rocio
 27 octobre FERREIRA Ana
 01 novembre OLIVAS Lenny
 08 novembre PRUDHOMME Alma
 13 novembre CUSIN Cris

MARIAGES 2011

24 mars ROH Nabil et MAKRI Linda
 02 avril VALOTA Fabio et RANC Frédérique
 09 avril POUJOL Gérard et TALLON Joëlle
 22 avril YOUSFI Mohammed et BENJADDI Fatima
 14 mai DESSE Jean-Luc et EL KHAMMALI Hafida
 04 juin COUEDEL Jérémie et ESTELLE Christine
 18 juin BRUNET Christophe et PINNA Rose-Marie
 25 juin CASTANIER Jean-Pierre et JOUVE Elisabeth
 25 juin FELIDE Brice et MORANGE Emmanuelle
 25 juin LORENZINI Ludovic et HEBRARD Stéphanie
 03 septembre CARLES Alexis et CAMUS Anaïs
 01 octobre JOVER François et CHALANDAT Odile
 08 octobre SEGUY Marc et ZLYGOSTEVA Svetlana
 08 octobre BARRAS Benjamin et COMTE Sandrine
 15 octobre PRADEILLES Fabien et PELLECUER Guylaine
 22 novembre BEAULISCH Daniel et LESNE Chloé

DECES 2010

23 septembre POUILLAIN née CARAYON Mireille
 08 octobre ROY Paul Henri
 19 octobre BOURDIER née VAILLE Cécilia dite « Lucette »
 28 octobre GAUTHIER Guy
 06 novembre PEYRIC née CONTOURNET Geneviève
 08 novembre DUBOIS Paul
 02 décembre SAUT François
 09 décembre SOLER Gilbert
 10 décembre BELLUCCI Pierre
 10 décembre DOMINGO Marcel
 15 décembre RANC Maurice
 16 décembre MUR Jean
 22 décembre BOUSSARD Colette
 28 décembre DI FUSCO Pierre

DECES 2011

04 janvier ROBERT née VACHIER Marguerite
 13 janvier BAUME Adolphe
 20 janvier BRUN Etienne
 22 janvier TORTEVOIE Nathalie
 24 janvier COLOMP Gabriel
 01 février MICHELON née BAILLY Lucienne
 07 février MARION Sylvie
 23 février VICENTE née SELLIER Fransine
 28 février COMPANY Alexandre
 04 mars SABLIER Marius
 07 mars ARNAUDO Maurice
 09 mars ROCHE Jean-Louis
 24 avril BARREAU Alexandre
 01 mai THEZET Pierre
 04 mai DILIGENT Claude
 12 mai AUDRY née PERNIN Monique
 21 mai MAZODIER Geneviève
 06 juin CAMBON Paul
 10 juin MARTIN née TOMAS Conception
 11 juin FUALDES Lucien
 17 juin PAJOT Claude
 25 juin PIOCH née AUBERT Fernande
 30 juin BAUDET Denis
 02 août PERRON Serge
 10 août AUBERT Jean
 13 août BARBANSON Jean
 16 août DUPUIS née CAMBI Reine
 17 août CAUSSE René
 23 août RAMBOURG Bernard
 02 septembre NEFF née ERB Margrit
 03 septembre PIERINI Délio
 05 septembre RICHET née AUCLAIR Simonne
 14 septembre ROULLAND Claude
 07 octobre HUARD André
 09 octobre RIBBE née NOELLI Marie Jeanne
 13 octobre FLUET Carol
 18 octobre ACKERET Beat
 26 octobre GUILLOTEAU née TISSEAU Nicole
 08 novembre THESSANDIER née BERGERON Angéline
 11 novembre GISBERT Henri
 22 novembre PRAT née BOUVIER Simonne



C'était il y a cinquante-cinq ans...
Le 22 novembre 1956, un marché est approuvé entre la Mairie et l'entreprise Neyrpic de Grenoble pour l'installation d'une éolienne à l'est du village, où se situe aujourd'hui la martelière de la Fourcade. C'est au retour d'un voyage en Hollande que Roger Delagnes, le maire de l'époque, met en place ce projet. Quelques mois plus tard, une équipe de techniciens s'affairent alors à installer la toute première pompe actionnée par une éolienne. L'ouvrage servait à réguler les eaux des étangs inférieurs, Malagroy et Impérial et du Vaccarès ainsi que le réseau hydraulique du village.



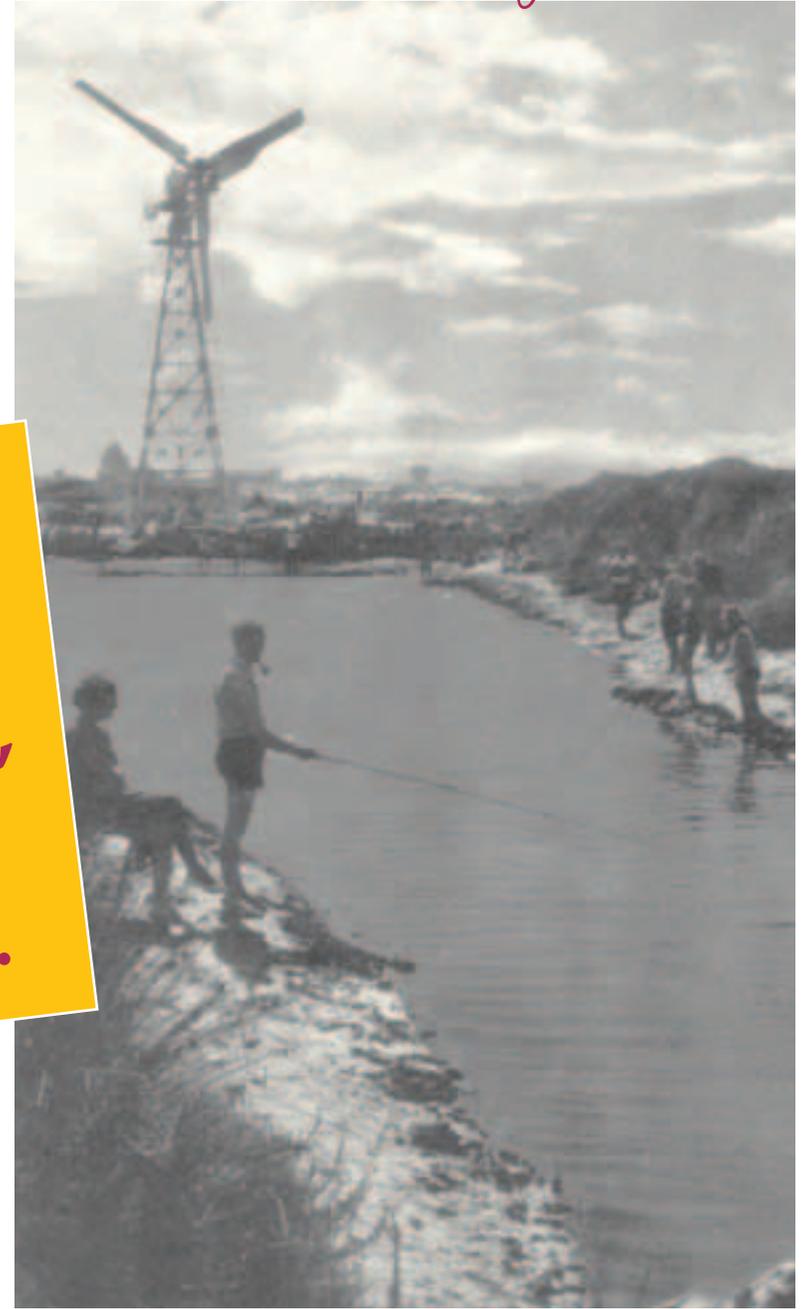


Du haut de ses 13 mètres, l'éolienne dominait le paysage.

Elle sera démontée en 1966 par l'entreprise Venture & Falchetti d'Arles, et remplacée par un moteur électrique.

**Energie
éolienne :
Les Saintes,
50 ans
d'avance...**

Nos sincères
remerciements
à M. Eyheralde.



Table

■ LE MOT DU MAIRE	Page 01
■ PROGRAMME DES FESTIVITÉS ET INVITATIONS.....	Page 02
■ SPÉCIAL SANTO ESTELLO 2011	Page 04
■ INAUGURATION DU COMPLEXE SPORTIF MARIUS-AILLET	Page 11
■ FÊTE VOTIVE 2011	Page 14
• Concours de châteaux de sable	
• Concours de dessins	
• Course de rollers et trottinettes	
• Parade d'ouverture	
• Course «fangassière»	
■ VIE AU VILLAGE	Page 20
• Fête de la musique	
• Repas de fin d'année scolaire	
• Remise des livres aux élèves	
• Gala de l'école municipale de danse «Tout en K Danse»	
■ PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET	Page 26
■ FÉRIA DU CHEVAL.....	Page 36
• «Songe d'une nuit en Camargue»	
• Premier salon du livre et du film équestres	
• Parade, défilé aux lampions et feu d'artifice	
• Gipsy, le peuple secret	
• Projection de «Crin Blanc»	
• Corrida de rejon du 14 juillet	
■ VIE AU VILLAGE	Page 42
• Concert de Daniel Guichard	
• École de natation	
■ FESTO VIERGINENCO.....	Page 43
• Prise de ruban	
■ VIE AU VILLAGE	Page 47
• Port gardian	
■ FERIA BIOUS Y TOROS	Page 47
• Corrida flamenca	
■ VIE AU VILLAGE	Page 48
• Fête de Pin Fourcat	

• Centre aéré en août	
• Voile	
• Spectacle de variétés aux arènes	
• Rentrée scolaire	
• Boules	
• «Évocation» de l'arrivée des Saintes	
■ PÈLERINAGE D'OCTOBRE.....	Page 54
■ VIE AU VILLAGE	Page 57
• Commémoration du 9 novembre	
• Cérémonie du 11 novembre	
■ FESTIVAL D'ABRIVADO DES 10 ET 11 NOVEMBRE.....	Page 54
■ VIE AU VILLAGE	Page 62
• Le défi des pages	
• Visite de Mme la Ministre de l'Écologie	
■ PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE	Page 64
■ LE VILLAGE BOUGE	page 72
• Aménagements divers	
• Office de Tourisme	
• Relais culturel	
• Rénovation de la façade nord de l'église	
• Résidence Seniors	
• Entrée du village	
■ CONSEIL GÉNÉRAL.....	page 72
• Dignes	
• Faucardage	
• Arles	
• Les aides du Conseil Général aux collégiens	
• Transports scolaires	
• Permanences au centre médico-social	
■ TRAVAUX	page 76
• Signalétique	
• La Poste	
• Draille du grand Radeau	
• Stade des Eyzières	
• Blockhaus	
■ INFOS.....	page 78
• Il était une fois la Provence	

• Fouilles archéologiques	
• Visite ministérielle	
• Hommage à notre centenaire	
• Ministre du Tourisme, Frédéric Lefèbvre	
• Le marché	
• Nouveau véhicule à la Police Municipale	
• Conseil Général	
• Vidéo protection	
• Château d'Avignon	
• Du nouveau dans la crèche	
• Pour voter	
• Jumelage avec l'Andalousie	
• Acquisition de nouveaux véhicules aux Services Techniques	
• Archers des sables	
• Une soirée «Camargue» en Italie	
• Écolos	
• Le recensement - Service National	
• Les nouveaux-nés	
• Noces d'Émeraude, d'Or et de Diamant 2011	
• Plantations de pins au Grand Radeau	
• Respectez l'environnement	
■ ÉTAT CIVIL.....	page 85
■ PAGES SOUVENIR	page 86
■ BLOC-NOTES.....	Troisième de couverture

Saintes Maries de la Mer
Capitale de la Camargue
Entre Mer et Palud

Journal d'informations municipales n° 40
décembre 2011

Mairie des Saintes Maries de la Mer :
Tél. : 04 90 97 80 05 - Fax : 04 90 97 70 03

Directeur de la publication : Philippe FOURCOUX
Rédacteur : Annelise CHEVALIER

Photos : Mairie - Charles BEYSSIER -
Christiane MARTIN et Alain JALABERT

Exécution et impression : Pure Impression - Mauguio
Reproduction interdite - Modèle Déposé.
Dépôt légal : 2^e semestre 2011